

7 JOURS

L'ÉCO DE LA BRETAGNE

N°5207

09 décembre 2023

Prix : 2 €

7jours.fr

PRISON DE RENNES
Détenus cherchent contrats

PATRIMOINE BRETON
Glad, l'appli collaborative



Gallon Podo-orthèse **Met**
les pieds
dans
le plat

Jean-Marc Gallon
président de l'antenne
bretonne de la Fédération
française
des podo-orthésistes



Bretagne p/04

- Conférence bretonne de la transition énergétique
 - Carnets
- Le travail en prison

Ille-et-Vilaine p/08

- En Bref : Collectif Tactique ; Harmonie mutuelle Friday ; Les Compagnons du Devoir
 - Carnet
- Prêts immobiliers : entretien avec Arnaud Guilleux, président de Monemprunt.com
 - Emploi & handicap dans les Crèches Tournesol
- La coopérative d'activité et d'emploi Élan Bâtitseur

Morbihan p/15

- 5 ans du Village By CA à Vannes
 - Carnet
- En Bref : Compagnie des ports du Morbihan ; Aciéries de Ploërmel ; Altho Brets ; Medaviz

7 JOURS - L'éco de la Bretagne ; N° 5207 ; ÉDITÉ PAR « 7 Jours » SAS au capital de 54 000 € ;

SIÈGE SOCIAL : 1 rue la Chalotais, 35000 RENNES ; TÉL. 02 99 79 39 09 - www.7jours.fr ; ADRESSE POSTALE : BP 8033 35103 RENNES Cedex 3.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Guillaume LALAU DIRECTRICE : Olivia CLAUDEVILLE

RÉDACTRICE EN CHEF : Laora MAUDIEU ; JOURNALISTES : Djamel BENTALEB, Suzanne BRUNEAU, Sarah SEDRAOUI

CHARGÉE DES CONTENUS DIGITAUX : Karine BARBÉ ; DIRECTION ARTISTIQUE : David PEYS ; MAQUETTISTE / GRAPHISTE : Steven ISRAEL

PUBLICITÉ : Olivia CLAUDEVILLE ; ANNONCES LÉGALES & ABONNEMENTS : Angélique AUBRY, Gwenaëlle MOURIÈRE

PRÉSIDENT HONORAIRE : Jean-Jacques BRÉE

Nous contacter : Rédaction : redaction@7jours.fr ; Annonces légales : annoncelegale@7jours.fr ; Publicité : publicite@7jours.fr ; Direction : contact@7jours.fr

N° CPPAP 0226 1 83943 / ISSN 2025-6078 / RCS Rennes 589 200 344

IMPRESSION : Corlet Imprimeur, 14110 Condé-sur-Noireau ; Dépôt légal à parution HEBDOMADAIRE : Parution le samedi

PRIX DE VENTE UNITAIRE : 2 € ABONNEMENT 1 AN : 69 € (TVA incluse) : couplage journal + site internet. Membre de RésoHebdoEco.



SOMMAIRE



©Studio Carlito



Grand Format p/18

- Jean-Marc Gallon, dirigeant des Établissements Gallon, président de l'antenne bretonne de la Fédération française des podo-orthésistes

L'œil des experts p/24

- La rupture conventionnelle du contrat de travail se complique. Par M^e Audrey Ballu-Gongeon, avocate au barreau de Rennes

Art de vivre p/28

- Expo Vidéos au musée des beaux-arts de Rennes
- Patrimoine avec l'appli Glad

Annonces légales p/31



Savoir lever le pied

L'hiver est là, avec son lot général de petits tracas. Composer avec les maladies des enfants, les impératifs professionnels, les obligations familiales, tout cela peut être source d'épuisement.

En cette période difficile, où pour certains même survivre est une lutte permanente, relativiser est peut-être le meilleur des remèdes. Prendre des pauses, souffler.

Ou, comme le conseillerait Jean-Marc Gallon, dirigeant d'un cabinet de Podo-orthèse, et notre invité Grand Format de cette parution, « 2 heures de marche à pied par jour, c'est encore ce que l'on fait de mieux pour la santé. » Le meilleur des remèdes, **c'est avant tout savoir lever le pied.**

Par Sarah Sedraoui

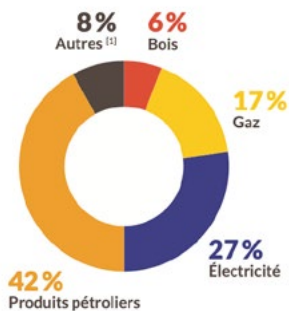


Gaz à effet de serre & énergie

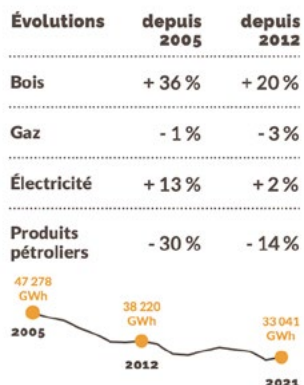
La Bretagne doit faire sa part d'effort

La France vise la neutralité carbone d'ici 2050, pour cela chaque région doit s'engager, et la Bretagne n'est pas en reste. Co-présidée par le préfet de région, Philippe Gustin, et le président de la Région, Loïg Chesnais-Girard, en partenariat avec l'Ademe, la Conférence bretonne de la transition énergétique (CBTE) a réuni plus de 225 représentants de collectivités (élus et techniciens), acteurs des transitions et responsables d'associations. L'occasion de présenter les derniers chiffres clés de l'énergie en Bretagne, réalisés par l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB), et d'installer le Comité régional de l'énergie, comptant 45 membres.

Consommation d'énergie finale par type d'énergie en 2021



[1] Autres : agrocarburants, chaleur réseaux, pompes à chaleur, biogaz, solaire thermique, charbon



La consommation d'énergie

Légère baisse : - 2 % entre 2012 et 2021. La consommation d'énergie vient principalement du résidentiel-tertiaire (40 %), puis des transports (35 %), de l'industrie (14 %), du secteur agriculture-pêche (10%). C'est aussi sur le secteur résidentiel et tertiaire que la baisse est significative : - 11 % entre 2012-2021, contre + 26 % sur l'agri-pêche et + 16 % pour l'industrie.

La production d'énergie

Éolien, hydroélectricité, biogaz, pompe à chaleur, la production d'énergie est issue à 84 % de ressources renouvelables, et en Bretagne cela couvre 19 % de nos besoins en 2021. Le bois reste la première énergie renouvelable (EnR) en Bretagne et représente 40% du mix de production.

Concernant les énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque, méthanisation), on compte 40 sites en exploitation en Bretagne, et 74 projets.

→ Inscrite dans le Pacte électrique breton pour la sécurisation de l'alimentation électrique, la centrale à cycle combiné gaz (CCCG) de Landivisiau a été raccordée en juin 2021. Les essais effectués lors du second semestre 2021 ont permis d'injecter de l'ordre de 50 GWh sur le réseau électrique, soit environ 0,2 % de la consommation électrique bretonne en 2021.

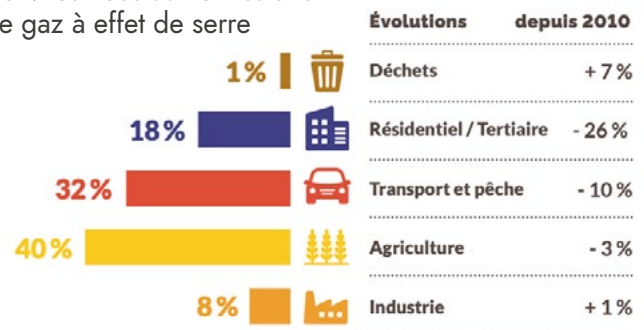
Les émissions de gaz à effet de serre (GES)

Ils ont baissé de 10 % depuis 2010. La majorité de ces émissions est issue des activités agricoles (40 %), puis les transports et la pêche (32 %). Le secteur des déchets, en développement, voit les émissions GES progresser de 7 % depuis 2010.

Cet inventaire permet de recenser la quantité de GES émis ou stockés dans l'atmosphère depuis le territoire breton. On mesure 23Mteq CO₂ émis par la Bretagne en 2020 : 14 Mteq CO₂ d'émissions énergétiques (produits pétroliers, électricité, gaz naturel) et 9 Mteq CO₂ autres (méthane, protoxyde d'azote, Gaz fluorés)

→ Objectif : diviser par 2 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2040 par rapport à 2015 en Bretagne. Cela passe par une réduction importante des consommations (- 35 % en 2040 par rapport à 2015), et par une production en hausse d'énergies renouvelables.

Activités liées aux émissions de gaz à effet de serre



Le Comité régional de l'énergie a été officiellement installé. Il rendra des avis formels sur un certain nombre de sujets, notamment sur la cartographie des zones prioritaires d'accélération des EnR identifiées par les communes. Les membres :



Carnets



Crédit Agricole Bretagne

Benoît **Rietzler**,
nouveau directeur

À 54 ans, Benoît Rietzler a pris officiellement, en novembre, ses fonctions de directeur de Crédit Agricole en Bretagne, il est également président de la filiale immobilière Square Habitat Bretagne.

Il succède à Éric Rousselin, qui rejoint le Crédit Agricole Val de France au poste de directeur du réseau des agences.

Originaire de l'est de la France, Benoît Rietzler intègre le Crédit Agricole du Finistère en 1992 en tant que conseiller agricole. Il évolue au sein de la caisse finistérienne pendant vingt ans aussi bien dans la relation client qu'au service des fonctions supports. En 2011, il est nommé directeur des ressources humaines, de la communication et du mutualisme du Crédit Agricole des Côtes d'Armor, puis directeur commercial. Il rejoint, en 2020, le Crédit Agricole Technologie et Services (filiale informatique des caisses régionales du Crédit Agricole) en tant que directeur des ressources humaines, de la communication et de la politique RSE.

Le Crédit Agricole en Bretagne, c'est un président : Jean-Jacques Deniel, plus d'1 737 000 clients, près de 170 caisses locales et 5 000 salariés.



Orchestre National de Bretagne

Nicolas **Ellis** nommé directeur musical

Actuellement directeur artistique et chef d'orchestre de l'Orchestre de l'Agora à Montréal, Nicolas Ellis a été choisi afin d'assurer la direction musicale de l'Orchestre National de Bretagne (ONB). À 32 ans, le chef canadien succède à Grant Llewellyn, à ce poste depuis 2015. Un contrat de quatre ans qui débute la saison prochaine (2024-2025), l'aboutissement d'un processus de recrutement entamé en avril 2022 et dont près de 130 candidats ont brigué le poste. Reconnu pour son éclectisme dans un vaste répertoire, il a notamment été le collaborateur artistique de l'Orchestre Métropolitain et de Yannick Nézet-Séguin de 2018 à 2023. Également invité à diriger de nombreux orchestres en Europe, ses engagements récents font de lui une valeur montante sur la scène internationale.

« C'est un honneur d'être nommé directeur musical de l'Orchestre National de Bretagne. Ayant développé rapidement une complicité avec les musiciennes et musiciens lors de mes trois invitations à titre de chef invité et candidat, étant immédiatement tombé sous le charme de la beauté du paysage breton, je suis très emballé à l'idée de me lancer dans cette aventure et de continuer à développer ma relation avec l'Orchestre »,
a fait savoir le chef via un communiqué.



©SB-7jours

Par **Suzanne Bruneau**

Le Tour de France du travail pénitentiaire faisait étape à la prison pour hommes de **Rennes-Vezin**. Une trentaine d'entreprises bretonnes sont venues découvrir les ateliers de production de l'établissement.

L'administration espérait bien en convaincre quelques-unes de faire appel au travail en détention, car les contrats manquent pour répondre à l'envie de tous les détenus volontaires.



©SB-7jours

Pascal Foucault,
responsable du travail pour Gepsa

À Rennes-Vezin, 180 des 800 détenus travaillent entre les ateliers de production, où sont réalisés du petit assemblage et du conditionnement, et le service général des auxiliaires, directement employés par l'administration pénitentiaire. Un chiffre encore bien loin des ambitions du garde des Sceaux, Éric Dupond-Moretti, qui souhaite « *atteindre 50 % de personnes détenues bénéficiant d'une activité rémunérée d'ici à 2027, contre 31 % aujourd'hui.* » C'est tout l'objet du Tour de France du travail pénitentiaire, lancé en avril 2023, afin d'inciter les sociétés et les partenaires à avoir recours au travail des détenus.

« J'ai une liste d'attente de 70 opérateurs »

Dans l'établissement rennais, une surface de 1 200 m² est répartie en 10 ateliers, opérés par la société Gepsa, prestataire multiservice spécialisé dans les milieux sensibles. Pour le moment, 60 détenus travaillent dans cette zone de production - qui a une capacité de 100 personnes - pour le compte de 8 entreprises clientes, majoritairement des contrats réguliers.

« *Nous recherchons des clients. J'ai une liste d'attente de 70 opérateurs, commente Pascal Foucault, responsable du travail pour Gepsa. Nous faisons de l'assemblage de panneaux de signalisation,*

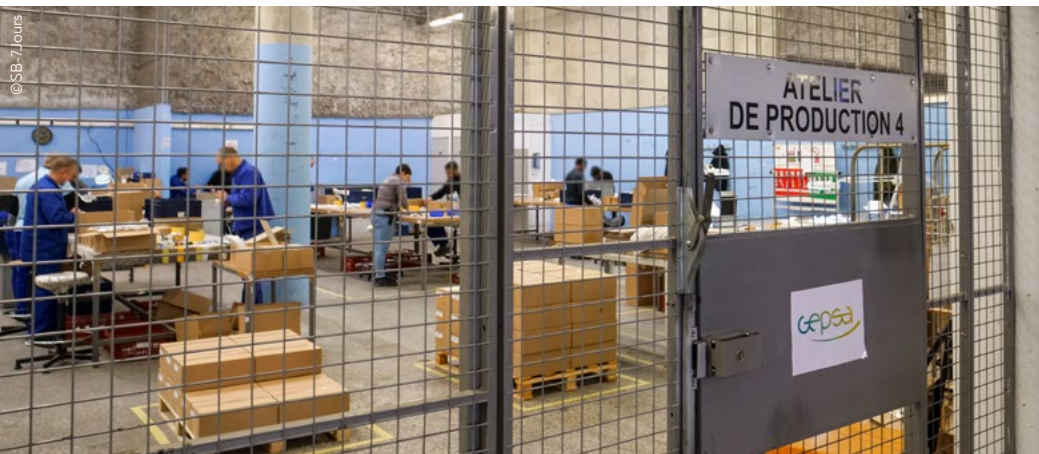
« **Hormis les grilles, nous sommes un atelier comme un autre, avec les mêmes exigences.** »

du conditionnement de compotes ou de chargeurs de box internet... Nous aimerions aussi aller sur des prestations plus techniques, de l'assemblage mécanique, par exemple. » Et d'insister : « Hormis les grilles, nous sommes un atelier comme un autre, avec les mêmes exigences. »



45% du SMIC

Le travail en prison présente plusieurs avantages pour les entreprises. À commencer par le coût : le seuil minimal de rémunération est à 45% du SMIC. Concrètement, les détenus travaillent de 8h à 13h30 avec 20 minutes de pause et sont payés 5,18 euros brut de l'heure. « L'avantage économique est une réalité ; même si nous préférons mettre en avant la qualité de nos prestations, notre réactivité et l'aspect inclusif. Car travailler est une vraie chance pour se reconstruire et les personnes détenues le savent », précise Pascal Foucault.



« Sur l'argent gagné, 20% sont prélevés pour indemniser les parties civiles, 10% pour une somme remise à notre libération. Le reste permet de cantiner. »

« Sur l'argent gagné, 20 % sont prélevés pour indemniser les parties civiles, 10 % pour une somme remise à notre libération. Le reste permet de cantiner, c'est-à-dire d'acheter de la nourriture ou des cigarettes », explique Franck, un détenu. Les détenus qui reçoivent, au titre de l'indigence, une trentaine d'euros par mois, sont prioritaires à l'accès au travail.

« Travailler en détention permet d'acquérir des compétences. Dehors, certains n'avaient pas l'expérience de travailler. Cela donne un rythme », ajoute Franck.

« L'entreprise doit être proche du travail pénitentiaire »

Pour l'étape à Rennes-Vezin, une trentaine d'entreprises a répondu à l'invitation. « Des entreprises locales, principalement des TPE et PME, de tous les secteurs, venues pour les ateliers de production en détention ou pour la partie emploi à la sortie », indique Benoit Grannec, responsable relations entreprises dans l'administration pénitentiaire. Le fonctionnaire avait notamment convié Alain Monjoux, président de l'antenne bretonne du Conseil national des achats (CNA).

« Je suis venu voir dans quelle mesure nous pouvons sensibiliser les acheteurs de Bretagne et travailler ensemble. Cela pourrait s'inscrire dans une politique de relocalisation, en se concentrant sur des prestations réalisées à ce jour par des pays tiers à bas coût de main-d'œuvre. »



Également présent, Hervé Kermarrec, président du Medef Bretagne, rappelle « l'importance d'être là. L'inclusion compte aussi les personnes sous main de justice. L'entreprise doit être proche du travail pénitentiaire, car il y a des besoins à l'intérieur des murs, mais aussi à l'extérieur, puisque les entreprises ont des capacités d'accueil de salariés en réinsertion. Le rôle du Medef est de faire connaître et inciter les entreprises à s'intéresser à ce qui se passe en prison et au travail pénitentiaire, qui reste peu connu ».

Pour prendre contact :
contact-travail.disp-rennes@justice.fr

Harmonie Mutuelle Friday : une seconde vie aux lunettes

Pendant un mois, jusqu'au 22 décembre, les Bretons sont invités à déposer leurs lunettes usagées, endommagées ou non utilisées, dans les 17 agences Harmonie Mutuelle, dans celles du réseau d'opticiens et d'audioprothésistes Écouter Voir et, pour la première fois, dans les établissements de soins Vyv 3. Les deux premières éditions de l'opération Harmonie Mutuelle Friday (alternative responsable au Black Friday) ont permis de collecter près de 1 000 paires de lunettes. Que deviennent les lunettes collectées ? 45 % sont transmises à des associations humanitaires, 30 % sont reconditionnées et remises sur le marché français (grâce au partenariat avec Les lunettes de Zac, opticien Lillois spécialisé dans la vente de lunettes écoconçues et reconditionnées) et 25 % sont stockées pour les pièces détachées, la formation des opticiens ou pour un prochain recyclage. « *La sauvegarde de l'environnement s'appuie sur l'engagement de chacun à travers, notamment, des gestes éco-responsables tels que celui-ci* », conclut Laetitia Bernard, directrice Harmonie Mutuelle Bretagne.



©Shutterstock



©Studio Carito

Collectif Tactique : 182% de hausse de chiffre d'affaires

Créée en 2019, par Ivan Quenardel, l'association Tactique, dont le QG est à Rennes, accompagne les chefs d'entreprise de TPE-PME, souvent isolés. Le collectif a formé plus de 250 dirigeants et accompagné plus de 170 entreprises dans l'Ouest. Avec 344 000 euros de chiffre d'affaires en 2022, Tactique réalise une hausse de 182% par rapport à 2021 (122 000 euros). La croissance attendue pour 2023 est de 25%. Le collectif continue de développer ses objectifs : « *toucher un maximum de dirigeants de TPE-PME et mailler le territoire avec une présence au plus proche des dirigeants bretons* ». Au-delà de l'accompagnement individuel, Tactique propose un parcours collectif : un groupe de 12 personnes maximum se réunit une journée par mois pendant 9 mois et travaille autour de thématiques telles que la stratégie, la finance, le management, les RH, etc, avec un coaching entre chaque session. 10 parcours sont déjà lancés : 5 à Rennes, 3 à Paris et 2 dans le Morbihan (Vannes et Lorient), et 1 ouvre à Saint-Malo début 2024.

Les Compagnons du Devoir déménagent à Saint-Jacques-de-la-Lande

L'association Les Compagnons du Devoir et du Tour de France - Maison de Rennes s'installe dans de nouveaux locaux plus grands à Saint-Jacques-de-la-Lande, au cœur de la ZI de la Haie des Cognets.

Elle quitte l'emblématique maison néo-gothique rue Jules Verne à Rennes, pour un nouvel espace de 1 800 m² en location.

L'association a été accompagnée par Axio Pro - agence immobilière spécialisée pour les entreprises à Rennes et Nantes. Association ouvrière, organisme de formation professionnelle inscrit depuis 2010 au registre du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, les Compagnons du Devoir et du Tour de France a intégré la Conférence des grandes écoles en 2014 (association française d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche), grâce à sa formation, ses expériences multiples en entreprise et sa mobilité internationale.

Environ 80 jeunes sont formés à la Maison de Rennes, aux métiers traditionnels de la construction comme charpentier, menuisier, couvreur, maçon ou peintre, mais aussi charcutier, fromager, jardinier, paysagiste. Tous ambitionnent de boucler leur Tour de France, qui dure en général entre 7 et 8 ans.



Archive 2021 © Compagnons du Devoir

Carnet

Adeos Groupe

Laurent Anezot-Lallemand prend la présidence

©helene-charrier-photographie



Arrivé en 2013 en tant que responsable industriel, Laurent Anezot-Lallemand succède à Jacques François, fondateur d'Adeos. La PME basée à Redon (95 salariés), leader français dans la fourniture des équipements métalliques, équipe les postes transformateurs électriques moyenne tension - basse tension. En 2017, les deux hommes créent Livad (25 personnes), entreprise de traitement de surface (peinture, thermolaquage, etc) comme activité complémentaire à Adeos. Après une première prise de participation en 2016, puis devenu directeur général des deux sociétés en 2019, Laurent Anezot-Lallemand poursuit la stratégie de développement organique et de diversification, en France et en Europe. Le groupe Adeos emploie ainsi aujourd'hui 120 personnes et génère un chiffre d'affaires de 15 millions d'euros, en croissance de 15% par an depuis 3 ans. « D'ici à 2025, nous prévoyons d'atteindre 20 millions d'euros de chiffre d'affaires, cela passera par la consolidation de notre savoir-faire, la mise en place de pratiques robustes et une bonne synergie avec le territoire », précise le nouveau président.



GIBOIRE ENTREPRISE VOUS ACCOMPAGNE DANS
VOTRE PROJET DE LOCATION, DE VENTE OU
D'ACQUISITION DE BUREAUX

À LOUER

Exclusivité



Local d'activité
indépendant
de 810 m²

Grand foncier de 7 600 m²

Janzé

À LOUER

Exclusivité



Local d'activité
neuf de 863 m²

divisible dès 141 m²

Mordelles

À VENDRE



Local d'activité
de 980 m²

Très belles prestations

Corps-Nuds

GIBOIRE ENTREPRISE ■ 02 23 42 43 44 ■ giboire.com



Crédits Le financement d'un projet **immobilier** demeure-t-il **possible ?**

Par **Suzanne Bruneau**

L'accès au crédit s'est resserré, entraînant un nombre croissant de refus de projets. Les taux des prêts immobiliers montrent des signes de stabilisation, et d'une éventuelle baisse ne devrait pas survenir avant le second semestre 2024, selon Arnaud Guilleux, président de Monemprunt.com et co-fondateur du cabinet Agef Finance Courtage. Dans ce contexte, le rôle du courtier a évolué et englobe un accompagnement adapté aux nouvelles réalités du marché, au-delà de la négociation des taux. Entretien.

Emmanuel Frattini & Arnaud Guilleux, associés



©SB-7jours

7J : Est-ce le bon moment pour acheter ?

AG : Le cocktail n'est pas bon. Les taux et les prix de l'immobilier sont élevés. Pour des personnes déjà propriétaires, qui voudraient acheter plus grand, la question se pose car avec un crédit à 1,5 %, revendre pour reprendre un crédit à 30 % plus cher, il faudrait que les prix baissent pour cela soit judicieux, d'où l'attentisme actuel. Durant les 6 prochains mois, des opportunités de marché vont certainement se multiplier. Pour les primo-accédants, il faut y aller. L'élargissement des conditions du prêt à taux zéro doit notamment leur bénéficier.

« Les **moments**
de **doute** peuvent être **sources**
d'**opportunité**. »

7J : Les conditions d'octroi sont-elles plus strictes ?

AG : Certaines banques ont arrêté de prêter car ce n'était pas rentable. D'autres ont continué, en particulier les banques mutualistes. Les politiques des banques en matière de prêts changent très vite. Cela dépend du moment, du client, du secteur... D'où l'intérêt de faire appel à un courtier qui optimise les dossiers pour obtenir les meilleurs accords bancaires. Chez Agef, notre taux d'acceptation des demandes est de 95 %, particuliers et professionnels confondus. Les rares refus que nous rencontrons sont des refus « techniques », c'est-à-dire des dossiers qui ne rentrent pas dans les cases des banques.

7J : Les taux vont-ils baisser en 2024 ?

AG : Je ne crois pas à une baisse significative des taux dans les 6 prochains mois. Si l'on note une baisse de 0,4 ou 0,5 %, cela sera déjà un signe positif. Une baisse plus prononcée pourrait arriver au second semestre. Pour l'heure, les taux avoisinent les 4,5 %, contre 1,5 % en 2022. Nous sommes sur un plateau, qui n'est autre qu'un retour à la normale, à des niveaux de 2008-2010, après une période folle. Ce qui est assez inédit, ce sont les différences très marquées entre banques. Parfois, des écarts de 1 point.

« Pour les **primo-accédants**,
il faut y aller. »

7J : Quelles tendances chez les professionnels ?

AG : Les entrepreneurs ont toujours des projets. Certes, le marché est anxiogène, mais les moments de doute peuvent aussi être sources d'opportunité. De notre côté, notre chiffre d'affaires « professionnels » a augmenté de 25 % par rapport à 2022, alors qu'il a baissé de 10 % côté particuliers.

Agef Finance Courtage et monemprunt.com

Agef est un cabinet de courtage en crédits spécialisé dans l'accompagnement des chefs d'entreprise, à la fois sur la partie professionnelle et patrimoniale.

En 2019, Agef annonçait un chiffre d'affaires de 2,2 millions d'euros. (Chiffres d'affaires récents non communiqués)

Deux ouvertures d'agences sur 2022 / 2023 : Fougères et Ploermel.

Deux autres à venir : Saint-Malo et Saint-Brieuc.

monemprunt.com, courtier en ligne

(Chiffres d'affaires récents non communiqués)

« Le courtage en ligne est en croissance chez les particuliers. Notre axe de développement et notre particularité est la commercialisation B to B de notre logiciel, à des promoteurs, des agents immobiliers ou d'autres courtiers, pour qu'ils l'intègrent à leur site internet. Nous avons déjà commencé. En local, nous avons déjà signé avec Lamotte Financement. »



100 % personnalisable.
100 % pour vous.
100 % Sprinter.

Avec près de 600 options et 1 700 configurations, le Sprinter s'adapte à vos besoins, du volume de chargement à la boîte à gants. Quel que soit votre métier, il y a forcément un Sprinter fait pour vous.

Votre Sprinter benne et coffre à partir de

743€ HT⁽²⁾/mois⁽¹⁾

avec apport de 8000€ HT⁽²⁾

ServiceCare Complete +

Complémentaire financière et assurance décès inclus



Van ProCenter



BPM Pro

BPM Pro Rennes : 60 rue de la Rigourdière 35510 CESSON SEVIGNÉ - 02 99 83 77 83

BPM Pro St Malo : Les Sept Pertuis 35400 SAINT MALO - 02 99 81 77 78

(1) Simulation pour Sprinter Chassis Cab 3735T PRO CPU avec Banquette passager avant à 2 places - Stabilisation Niveau 1 - Superstructure réhaussée - Batterie Supp. sous le passager 92 AH - Relais de coupure pour batterie supplémentaire - Équipement panneau de commandes - MAX Système multimédia à écran tactile 7 pouces - Prise électrique de renfort, à 13 broches - Barrette de raccordement électrique - Couvercle rabattable pour vide-poche central - Climatiseur semi-automatique tempérament - Détecteur de pluie - Console d'instruments avec visuel couleur - Teux de position latéraux - Paek benne - Benne montage dans réseau JPM - Opération commerciale Sprinter Benne - Traverses arrière vissées - Prééquipement pour charge - renouveau jusqu'à 3500 Kg - Tapis de sièges arctico noir - Blanc arctique, au tarif conseillé du 28/11/2023 de 44 660,00 € HT(2) financé en crédit-Ban Ballon avec un 1er loyer de 8 000,00 € HT(2), 59 loyers de 742,56 € HT(2) et une option d'achat de 14 016,81 € HT(2) - coût total emprunteur : 57 655,25 € HT(2) hors prestation et assurance de 65 821,95 € HT(2) avec assurance Décès (D), assurance Perte Financière (PF), MB ServiceCare Entretien Complet (42000 km). Simulation susceptible de devenir une offre, réservée aux professionnels, hors ventes groupées et loueurs, valable sur ce véhicule commandé jusqu'au 28/02/2024, sous réserve d'acceptation par Mercedes-Benz Financial Services France S.A. - 7 avenue Niépce - 78180 Montigny-Lez-Tournaix - RCS Versailles 304 974 249 N° ICS FR7777149071 ORIAS n° 07009177 (www.orias.fr). Assurance matériel - La garantie Perte Financière (PF) résulte de la souscription par Mercedes-Benz Financial Services France à la police d'assurance N° 242 4133 auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles, RCS Le Mans N° 775552126 Société d'assurance mutuelle et MMA IARD, S.A. au capital social de 537 052 368 €, RCS Le Mans 441 048 882 avant leurs sièges sociaux au 14, boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans Cedex 9 et régis par le Code de des Assurances. Assurance décès - La protection des personnes résulte d'un contrat d'assurance groupe n° 4 592 souscrit par Mercedes-Benz Financial Services France auprès d'AXA France Vie S.A. au capital de 1877 250 73 50 €, 310 492 959 RCS Nanterre - AXA France IARD, S.A. au capital de 214 799 030 €, 722057460 RCS Nanterre - Entreprises régies par le Code de des assurances dont les sièges sont situés : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex. (2) TVA au taux en vigueur en sus. Document non contractuel. Informations fournies à titre indicatif.

Crèches Tournesol Pionnières dans l'emploi de salariés en situation de handicap

Par **Suzanne Bruneau**

Ancienne directrice régionale d'un réseau de crèches privées, Charlotte Darcy vient d'inaugurer sa deuxième micro-crèche, près du parc Oberthur, à **Rennes**.

La première avait ouvert en février dans le même bâtiment. La particularité ? Parmi les encadrantes, certaines sont porteuses de handicap.



Charlotte Darcy

nardais Yann Bucaille, qui emploient des personnes en situation de handicap mental, ndlr). Elle en était très heureuse. J'ai compris à quel point il y avait un manque d'opportunités d'emploi pour ces personnes. »

Entreprise adaptée

Les crèches Tournesol ont le statut d'entreprises adaptées, et l'entrepreneuse veille à un accompagnement spécifique pour ses salariées. « Pour un établissement de 12 enfants, nous devrions normalement avoir quatre encadrantes. Cependant, j'ai choisi d'en avoir deux supplémentaires pour garantir un certain confort de travail, assurer des plannings réguliers et pallier d'éventuelles absences. » Même l'architecture, conçue par le cabinet rennais Tadamm, a été pensée pour offrir un environnement rassurant.

3 700 assistantes maternelles en moins en **10** ans

En Ille-et-Vilaine, le nombre d'enfants de moins de 3 ans ayant besoin d'un mode d'accueil est de 35 600, tandis que le nombre de places disponibles - tous modes de garde confondus - est de 27 000, selon les données de la CAF de 2020.

Bien que le département affiche une capacité d'accueil de 75%, dépassant la moyenne nationale de 59,8%, les solutions de garde demeurent insuffisantes. Au manque structurel de places, s'ajoute la pénurie de professionnels.

Au cours de la dernière décennie, l'Ille-et-Vilaine a enregistré une perte de 3 726 assistantes maternelles agréées, ce qui équivaut à une diminution de 6 712 places d'accueil théoriques.

(source : Conseil départemental.)

« **N**ous favorisons le recrutement de salariés en situation de handicap pour leur donner une chance de faire carrière dans le secteur de la petite enfance. » Dans la crèche

Tournesol récemment ouverte, deux des six salariées présentent des handicaps, notamment cognitif et trisomie. L'idée de Charlotte Darcy prend racine dans son engagement bénévole au sein d'une association qui propose des séjours à des enfants handicapés. « Une jeune trisomique que j'accompagnais avait décroché un poste dans un Café Joyeux (cafés fondés par le Di-

L'investissement pour le projet avoisine les 300 000 euros. Pour le financer, Charlotte Darcy a bénéficié d'un prêt bancaire du CIC, d'un prêt d'Initiatives Rennes et d'un emprunt personnel du Réseau Entreprendre Bretagne. Une troisième crèche verra le jour cet été à Rennes.



Coopérative L'entrepreneuriat bâtiment, avec **Élan Bâtitisseur**

Depuis 2008, la coopérative d'activité et d'emploi Élan Bâtitisseur accompagne des artisans en début d'activité. Avec un chiffre d'affaires de 4,5 millions d'euros, et de nouveaux locaux à **Saint-Jacques-de-La-Lande**, elle rassemble 60 artisans.



Erwan Thireau, directeur

Pour celui ou celle qui veut créer son activité dans l'un des métiers du bâtiment, prendre son élan en étant soulagé des démarches administratives, en bénéficiant d'une assurance décennale et d'un réseau d'échange et de soutien, Élan Bâtitisseur est la solution sur le bassin rennais. Cette coopérative d'activité et d'emploi (CAE) unique en son genre en Ille-et-Vilaine, accueille une soixantaine d'artisans de tous métiers du gros œuvre et du second œuvre, spécialisés en travaux de rénovation.

Directeur d'Élan Bâtitisseur depuis début 2023, Erwan Thireau accueille des profils très variés : personnes en reconversion ou anciens salariés du BTP. « Pour commencer, nous avons un entretien d'embauche pour faire connaissance et valider les compétences de la personne mais aussi pour vérifier que ses valeurs correspondent à celles de notre coopérative. Si cela fonctionne, elle suit un stage d'une semaine

« On **recherche** en permanence de **nouveaux coopérateurs**, notamment des **plombiers chauffagistes** et **carreleurs** actuellement »

avec des coopérateurs, avant d'intégrer en tant que salariée ». Au bout de 3 ans, l'artisan peut faire le choix de quitter la coopérative pour s'installer ou de rester et devenir associé. Dans ce cas sa candidature doit être validée en assemblée générale. « On recherche en permanence de nouveaux coopérateurs et, actuellement, notamment des plombiers chauffagistes et carreleurs, sur l'ensemble du département, pour élargir notre gamme de services en rénovation de l'habitat. »

L'accompagnement porte sur les compétences en gestion, comptabilité, paie, et formation. Des réunions pour se connaître,

créer son réseau et mener des projets. À l'exemple du bâtiment neuf passif qu'ils ont conçu et qu'ils occupent depuis un an, avec des matériaux biosourcés (bois, terre, paille, mobilier de récupération...), sur 300 m² de bureaux et salles de réunions à louer, et un atelier de fabrication bois et de stockage de 1 000 m².

→ Chaque mois, des réunions d'informations collectives sont ouvertes pour connaître l'accompagnement en coopérative d'Élan Bâtitisseur, et lancer une activité dans le BTP.

Informations et inscription →



CONFÉRENCE

Les stratégies à l'international des entreprises bretonnes dans le contexte géostratégique actuel

Lundi 18 décembre / 18h
à la CCI d'Ille-et-Vilaine
Cocktail à 20h

Entretiens croisés menés par Laura Maudieu, rédactrice en chef du magazine **7Jours**.

Sur le plateau :



Jérémie Lecha, DG du Groupe Roullier (Saint-Malo)
Spécialiste dans la nutrition végétale et animale. 4,1 Md€ de CA en 2022, 75% à l'international.



François Fournier, PDG de HTL Biotechnology (Javené)
Leader mondial de la production de biopolymères de grade pharmaceutique. 100 M€ de CA en 2022, 85% à l'export.



Sylvain Fournier, DG Lacto Production (Montauban-de-Bretagne)
Valorisation des coproduits de l'industrie laitière. 48 M€ de CA en 2022, 92% à l'export.



Louise Bourdin, Présidente ABC Texture (Dinard)
Laboratoire de recherche et création, sous-traitant pour les grandes marques de la cosmétique et de la parfumerie. 8,3 M€ de CA 2023, 60% à l'export.



Thomas Flichy de La Neuville, professeur d'Université, chaire de géopolitique de Rennes School of Business. Regard du géopolitologue et prospectiviste.



Flashez pour
vous inscrire :



Le Village by CA Morbihan Accompagner les entreprises à impact

Par Djamel Bentaleb

Le Village by CA Morbihan, installé à **Vannes**, vient de fêter ses 5 ans. 50 startups ont été accueillies et accompagnées par la pépinière d'entreprises, filiale indépendante du Crédit Agricole du Morbihan, depuis 2018. Et cet accompagnement a généré près d'une centaine d'emplois et impulsé une belle dynamique d'innovations « bonnes pour la planète ».

« **D**ès le lancement, nous avons fait le plein avec 10 startups, se souvient Catherine Laudic, la maire du Village du Morbihan. Preuve que nous répondions à une attente très forte des entrepreneurs, et que nous savons y répondre : notre taux d'échec atteint à peine 10 %, et il est, de surcroît, en partie dû à la crise du Covid. » De bons résultats pour une initiative qui va bien au-delà de la colocation de bureaux, lieu unique d'échanges et de coopération.

« Le **soutien** aux entreprises à **impact** s'est **renforcé** presque **naturellement**. »

Innover pour le mieux-être de la planète

Le Village by CA Morbihan est le 12^e Village à avoir vu le jour, sur les 44 existants actuellement en France et en Europe (Italie et Luxembourg).

Sur 600 m², il peut accueillir jusqu'à 12 entreprises naissantes. « Au début, nous réfléchissions à nous spécialiser sur un secteur particulier, mais nous avons préféré ne pas nous limiter, donner un maximum de chance à l'innovation, explique Catherine Laudic. Au fil du temps, le soutien aux entreprises à impact s'est renforcé, presque naturellement. Nous tenons à soutenir les activités et porter des messages en faveur du développement durable. » Les Villages sont ainsi le reflet des tendances entrepreneuriales.



Au centre, Catherine Laudic, maire du Village by CA du Morbihan, entourée de Christine Bonhomme, directrice RSE et transitions et Christophe Grelier, directeur général du Crédit Agricole du Morbihan

Garder les forts potentiels en France

Et les investisseurs ne sont jamais très loin de ces nouvelles pousses. Au point que le fonds d'investissement américain Inovexus a investi plusieurs millions d'euros en amorçage et que des Villages sont devenus actionnaires du fonds américain.

« Nous avons réussi à les attirer grâce à un très fort effet réseau, explique Catherine Laudic. Cela nous permet à la fois de repérer les forts potentiels et de les garder en France. » Le Village du Morbihan a également son propre fonds d'investissement (Morbihan Expansion) doté de 2 millions d'euros.

Tout l'écosystème en profite

Si les Villages n'ont pas trouvé leur équilibre financier, ils sont devenus incontournables dans le paysage d'innovation des territoires, et « l'effet Village » est indéniable. Simplement parce que tout le monde y trouve son compte : autant les start-uppeurs, le Crédit Agricole, que la quarantaine de partenaires.

« En expérimentant de nouvelles tendances, nous participons à la bonne santé de l'ensemble de l'écosystème », conclut Catherine Laudic.

Carnet

Goûters Magiques

Sophie Ragainne, nouvelle directrice commerciale France

©DR



Depuis le 1^{er} novembre, l'organisation commerciale du groupe Goûters Magiques (groupe Norac) a évolué. Sophie Ragainne a pris la direction commerciale France, comprenant les équipes des réseaux GMS, RHD, MDD et forces de vente. À ce titre, elle intègre également le comité de direction de Goûters Magiques. Sophie Ragainne a rejoint Goûters Magiques (marques Whaou!, Le Ster, Armor Délices) en janvier 2021, en tant que directrice commerciale marque France, après 17 ans passés chez Coca-Cola où elle manageait la direction RGM et stratégie commerciale. Leader français de la pâtisserie industrielle, l'entreprise compte plus de 650 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 160 M€. Goûters Magiques, c'est un siège social et une plateforme logistique à Plumelin et 5 sites de production en Morbihan et Finistère, pour assurer la fabrication et la distribution des pâtisseries en France et à l'étranger.

Compagnie des ports du Morbihan : 57% d'augmentation de capital

David Lappartient, président du conseil départemental, a réuni en assemblée générale extraordinaire, les communes et agglomérations actionnaires de la Compagnie des Ports du Morbihan, pour en augmenter son capital social de 6,213 millions d'euros (+57 %) en le passant de 10,847 à 17,060 millions d'euros.

Ce besoin supplémentaire de fonds propres est motivé par le besoin de financement du plan d'investissements 2024 - 2028, les projets d'aménagements et de services pour les 5 années à venir.

Sur cette période, 102 millions d'euros d'investissements sont programmés pour moderniser et valoriser les ports de plaisance confiés à la Compagnie des Ports du Morbihan. Cette augmentation de capital permet d'accroître également les possibilités d'emprunts car ces investissements seront réalisés sur tous les ports, de la Roche Bernard à Locmiquélic en passant par Arradon, Le Crouesty Arzon, la Trinité-sur-Mer, Houat, Hoedic et Etel ou Auray...



Les Aciéries de Ploërmel reprises par Orestiad

Le 22 novembre, le tribunal de commerce de Vannes a validé la reprise des Aciéries de Ploërmel par Les holdings Lyonnaises Bachelet ASP et Orestiad (25 millions d'euros de chiffres d'affaires). Les 70 collaborateurs sont conservés, perpétrant un savoir-faire de 80 années dans la conception et la réalisation de pièces moulées techniques. La gestion en Société coopérative et participative (Scop) est remplacée par une Société par actions simplifiées (SAS), et une nouvelle appellation : API, Aciéries de Ploërmel Industrie. API, c'est 30 000 pièces sortie d'usines par an, pour des clients comme la SNCF ou Alstom. La société s'intègre ainsi dans l'environnement des holdings de Bachelet ASP - Orestiad, un groupe de 150 salariés comptant plusieurs filiales - parmi lesquelles les Forges de belles ondes en Haute-Vienne, FBO - Forges de Belles Ondes, FBMP, Boble, Recyclamer, Etseme - qui évoluent dans les industries ferroviaires, nucléaires, aérospatiales et de la défense.

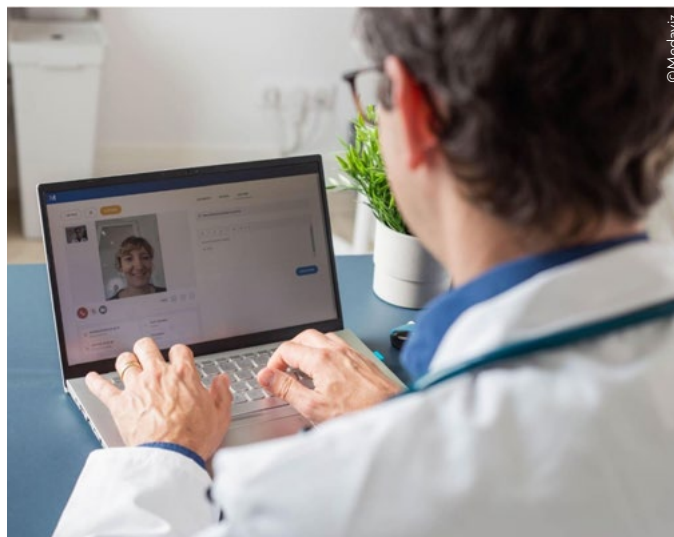


Altho Brets investit 100 M€ sur un nouveau site de production

Ce nouvel outil de production moderne et automatisé, est construit à proximité de l'usine historique de Saint-Gérand. Altho Brets augmentera ainsi sa capacité de 15 000 tonnes de chips, permettant de répondre à la demande croissante du marché français (+4,4 % en 2022). Démarrage des travaux au second semestre 2024 pour une mise en production attendue fin 2025. Les synergies entre les deux sites contigus permettront de mutualiser les équipements (transports, transstockeur, station d'épuration et méthaniseur) et de limiter l'empreinte foncière. « Ce projet ambitieux de près de 100 millions d'euros, en cohérence avec les valeurs de notre groupe familial, va créer plus de 40 emplois à l'horizon 2030, ancrer durablement Altho Brets dans son territoire et surtout accompagner nos clients GMS et RHF dans la croissance du marché français de la chips », déclare Laurent Cavard, président-directeur général d'Altho. Altho Brets (336 salariés) collabore actuellement avec plus de 200 agriculteurs bretons partenaires.

Medaviz développe 11 réseaux de téléexpertise

Depuis son siège à Vannes, Medaviz développe son activité avec l'ouverture de 11 réseaux de téléexpertise à l'échelle nationale. Éditeur de solutions numériques pour la santé, spécialiste des solutions de téléconsultation, de télésoin et de téléexpertise, Medaviz a imaginé ces réseaux à destination des professionnels de santé : ils peuvent les solliciter gratuitement et à distance via un outil sécurisé, afin de recueillir un avis d'expert. Plusieurs spécialités médicales sont ainsi couvertes : cardiologie, ORL, dermatologie, neurologie, allergologie, gynécologie, pédiatrie... Selon Medaviz, les réseaux de téléexpertise peuvent aussi aider à lutter contre les déserts médicaux et notamment la difficulté d'accéder à certains spécialistes. Depuis sa création en 2014, par Stéphanie Hervier et Guillaume Lesdos, avec le Dr Jean Spalaïkovitch, l'entreprise rassemble 9 500 praticiens, 180 établissements, 70 entreprises et 70 communautés de praticiens.



Jean-Marc Gallon

président de l'antenne
bretonne de la Fédération
française
des podo-orthésistes

Gallon
Podo-orthèse

Met les pieds dans le plat

Par Sarah Sedraoui



Niché au cœur du centre-ville de **Rennes** depuis 1929, Gallon est un cabinet de podo-orthèse (appareillage du pied), avec différents ateliers spécialisés dans la confection de chaussures et semelles orthopédiques et semelles pour sportifs. Il fait partie de ces métiers de niche, souvent oubliés, mais jamais égalés. Jean-Marc Gallon, à la tête de ce cabinet, est président de l'antenne bretonne de la Fédération française des podo-orthésistes. Il fait part de l'actualité de ce métier, « *en danger de disparition* ».

5 générations dans les pieds

Le cuir imprègne les murs chez Gallon Podo-Orthèse. Depuis les années 1930, le cabinet rennais n'a pas bougé d'un orteil. L'entreprise a été créée par un podo-orthésiste et orthoprothésiste. « Mon père était ouvrier qualifié, il a repris l'entreprise en 1969, et j'en ai repris les rênes à mon tour en 2006, après 9 ans sous sa houlette. » Les pieds, chez les Gallon, c'est une histoire de père en fils, sur 5 générations. « Mon père et moi sommes podo-orthésistes, mon grand-père était bottier-orthopédiste, son père et son grand-père étaient cordonniers à Vitré. » Les Gallon représentent d'ailleurs l'évolution de la profession : de la cordonnerie (botterie), en passant par la botterie-orthopédie, pour arriver à la podo-orthèse.

Revaloriser la prise en charge

Outre son métier à temps plein, Jean-Marc Gallon est aussi président de l'antenne bretonne de la Fédération française des podo-orthésistes (FFPO), qui défend le rôle essentiel de cette profession dans la prise en charge de personnes en situation de handicap et dans la prévention de la perte d'autonomie. Et le constat est

alarmant, car la prise en charge n'est pas à la hauteur des coûts de production. Une prise en charge à 100 % par l'Assurance maladie, pour un patient souffrant d'Affectation longue durée (ALD). « Aujourd'hui, nous avons deux références : la classe A (735 euros) pour les petites pathologies et la classe B (808 euros) pour les plus grosses ALD. La filière podo-orthésiste n'a pas connu de revalorisation de ses prestations depuis 2013 ! Dans moins de 10 ans, notre métier n'existera plus si nous n'avons pas cette revalorisation. »

Et d'ajouter : « Nous ne pouvons pas suivre avec la conjoncture économique. Nous avons aujourd'hui des patients tellement compliqués à appareiller, que cela prend beaucoup de temps, sans pouvoir facturer plus cher, nous travaillons à perte dans ces cas-là. Le risque est de voir disparaître ce métier de niche purement français, et d'autres pays prendront la main. Et je ne veux pas envoyer en sous-traitance ailleurs, je veux garder mon savoir-faire. »

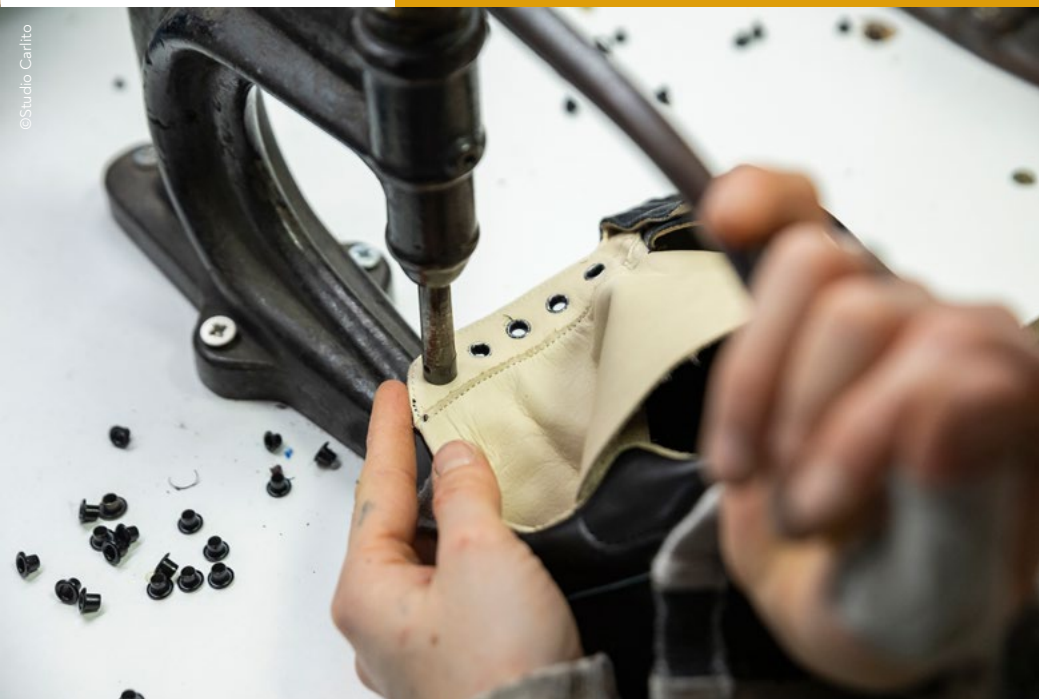
À l'échelle nationale, une dizaine d'entreprises du secteur ont déjà fermé, « dont une des plus grosses du secteur, Bourjat (une quarantaine de succursales en France, dont une à Vannes, ndlr) ».





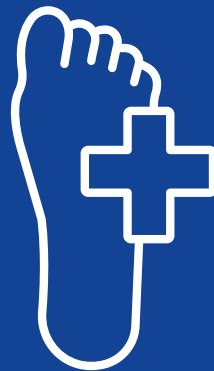
©Studio Carlito

« Dans moins de **10 ans**, s'il n'y a pas de **revalorisation**, notre **métier n'existera plus en France** »



©Studio Carlito

La podo-orthésie, ce sont 250 entreprises en France (800 podo-orthésistes exerçant dans près de 500 cabinets), dont une quinzaine en Bretagne. En 2022, la profession a réalisé 130 000 paires de chaussures orthopédiques destinées aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées, essentiellement des personnes diabétiques ou souffrant de pathologie neurologiques (AVC, Parkinson...), pour un budget de 90 millions d'euros. Un secteur qui représente seulement 0,0004% des dépenses totales de l'Assurance maladie.



« Nous voulons étaler notre travail en fonction de la pathologie et du temps passé. Au lieu des deux classes de prise en charge par l'Assurance maladie, nous estimons que cinq classes différentes sont nécessaires. » Un projet présenté à la Commission économique des prestations sanitaires (CEPS).

Ce manque de reconnaissance ne sera pas sans conséquences. Car la filière prend de plus en plus de patients en charge et doit faire évoluer ses techniques, tout en investissant dans un modèle plus respectueux de l'environnement.

Remplaçables ?

Les nouvelles technologies pourraient remplacer ce métier ? Pour Jean-Marc Gallon, cela ne serait pas adapté aux spécificités des patients.

« C'est un métier particulier, qui n'est pas remplaçable par des machines. Bien sûr nous pouvons nous servir de nouvelles technologies, qui permettent de scanner en 3D la morphologie du pied par exemple. Nous en utilisons déjà d'ailleurs, et nous aurions même envie de nous tourner un peu plus vers ces outils, mais pour cela, il faut les finances. »





En lien avec tous les spécialistes de la région

« *Le cœur de mon métier, c'est de permettre à des gens souffrant d'un handicap de reprendre une marche la plus normale possible.* » Pour cela, Gallon opère des consultations dans différents départements du territoire breton, à travers 7 succursales - Fougères, Vitré, Châteaubriant, Redon, Vannes et Saint-Brieuc - , « *en lien avec tous les spécialistes de la région: chirurgiens orthopédistes, rhumatologues, neurologues, médecins de rééducation... mais aussi des médecins du sport* ».

Cela inclut notamment des centres hospitaliers et cliniques privées, des centres de rééducation et réadaptation, des Maisons d'accueil spécialisées, Instituts médicaux-éducatifs, EHPAD et foyers logement. « *Et nous travaillons en équipes pluridisciplinaires, nous échangeons avec les kinésithérapeutes, les ergothérapeutes... C'est un travail d'équipe.* » Les patients arrivent d'ailleurs de toute la France, voire d'outre-mer. « *Nous avons des patients soignés au CHU Pontchaillou qui arrivent de Saint-Pierre-et-Miquelon, par exemple.* » Jean-Marc et son équipe gèrent aussi des urgences. « *Il arrive parfois que nous soyons appelés par un hôpital car le patient ne peut pas sortir sans chaussures orthopédiques.* »



800 chaussures à l'année

Aujourd'hui, Gallon Podo-orthèse traite des patients âgés de 5 à 100 ans, 50 % ont plus de 50 ans et 10 % de patientèle de sportifs. 800 paires de chaussures orthopédiques sortent à l'année pour un chiffre d'affaires de 750 000 euros en 2023. Dix salariés se serrent les coudes dans les ateliers, épaulés par deux sous-traitants cordonniers, un à Quintin (22) et un à Auray(56).

Pas de gaspillage chez Gallon, on garde les archives de pieds pendant 8 ans. 3 000 paires de pieds sont stockées dans « l'ancre des pieds » de 340 m², entendez le sous-sol du cabinet. L'entreprise possède aussi un autre espace - un double garage - pour un archivage de 10 000 paires de pieds cumulées au total. À tout cela, il faut ajouter 1 300 paires de semelles orthopédiques thermoformées par an.

« Nous sommes à l'écoute du patient pour le choix des formes et couleurs de la chaussure, en prenant bien sûr en compte sa pathologie et son besoin. » Une fois la discussion établie avec le patient, l'équipe Gallon se met en ordre de marche pour la création de la chaussure. Pour la réalisation d'un appareillage, il y a différents

postes : d'abord le moulage, puis l'essayage (ou prototype, étape pendant laquelle l'avis du patient sur le confort est nécessaire), patronage, coupe, piquage, montage, finition, podologie et livraison de l'appareillage avec facturation, pour la prise en charge.

« Nous avons cette fierté de pouvoir dire que ce sont des chaussures made in Breizh et fabriquées sur mesure, à la main. Nous sommes donc toujours dans l'innovation. » C'est d'ailleurs pour une de ses innovations que Jean-Marc Gallon a reçu un prix Art et Métiers en 2018. « Nous avons créé des semelles thermoformées, à destination des sportifs, pour leur éviter des entorses et augmenter leurs performances sportives. »

Pourquoi ce domaine ?

Mes parents étaient dans cette activité, j'ai même habité au-dessus de l'atelier. J'ai baigné dans la colle néoprène, la poussière et l'odeur du cuir.

Quelles études pour faire ce métier ?

J'ai fait un BTS en 3 ans. Il y a seulement 3 ou 4 écoles en France qui forment au brevet de technicien supérieur en appareillage du pied.

Vos activités préférées ?

Je pratique la voile, le Windsurf, principalement en Morbihan, ou côte nord, du côté de Lancieux, pour évacuer le stress de nos semaines.

Quelle activité pour maintenir ses pieds en bonne santé ?

La marche à pied ! Tout le monde doit marcher, c'est important pour la santé, 2 heures de marche. Mine de rien, nous en faisons beaucoup des kilomètres rien qu'au travail. Et surtout, pratiquer un sport, c'est primordial.

Un mantra ?

« Mieux marcher, c'est mieux vivre », ou encore « faut y aller »... tout simplement.

BONUS



La rupture conventionnelle remise en cause par le Gouvernement :

la rupture rapide du contrat de travail se complique...

Par M^e Audrey Ballu-Gougeon, avocate au barreau de Rennes

En 2023, le Gouvernement n'aura pas facilité la rupture d'un contrat entre un salarié et un employeur, engageant différentes dispositions législatives dissuasives pour l'engagement d'une procédure. Fin novembre, il a annoncé vouloir aller plus loin, en proposant de nouvelles mesures pour limiter le recours à la rupture conventionnelle. Une réunion gouvernementale prévue d'ici le 15 décembre doit clarifier certains points.

Plusieurs cas de figure peuvent être à l'origine de l'intention de rompre le contrat de travail. Le salarié peut être à l'origine de cette demande. Il peut avoir comme projet la création d'entreprise ou celui d'occuper un nouveau poste. Dans d'autres hypothèses moins assumées, le salarié peut souhaiter faire une pause et bénéficier des allocations Pôle emploi.

À l'inverse, l'initiative peut venir de l'employeur, qui, après une réorganisation ne projette pas le salarié dans sa stratégie. Il peut également estimer que le salarié ne répond pas aux objectifs fixés.

Enfin, la volonté peut être commune, lorsque l'employeur et le salarié souhaitent se séparer en bons termes en envisageant, par exemple, une rupture conventionnelle.

Ces modes de rupture du contrat de travail ont récemment été impactés par de nouvelles réformes. D'une part, la rupture

conventionnelle a vu son coût augmenter par le remplacement du forfait social par une contribution patronale spécifique. D'autre part, l'apparition de la présomption de démission a créé des interrogations au regard du recours au licenciement pour faute grave en cas d'abandon de poste du salarié.

Après des acceptations larges de la rupture conventionnelle, un frein a été donné par les employeurs en raison du coût des salariés, principalement rare.

L'augmentation du coût de la rupture conventionnelle Dispositif existant depuis 2008

Si nous avons le sentiment qu'elle a toujours existé la rupture conventionnelle a seulement 15 ans. Cette innovation procédurale a constitué une révolution en droit du travail, permettant de pallier un vide juridique. Auparavant, lorsque les deux parties trouvaient un accord sur une rupture, elles devaient mettre en place un licenciement fictif, suivi d'une transaction.

Cette procédure permet à un employeur et à un salarié de convenir, en concertation, des conditions de la rupture du contrat de travail. Cette possibilité n'est ouverte qu'aux salariés ayant un contrat de travail à durée indéterminée.

Elle pourra être conclue à la suite, d'au moins, un entretien entre les parties durant lequel elles vont définir les conditions de la rupture et le montant de l'indemnité. Celle-ci sera versée au salarié en fonction de ses droits, sachant qu'elle ne peut être inférieure au montant de l'indemnité légale de licenciement prévue à l'article L. 1234-9 du Code du travail.

Les parties vont fixer une date de rupture qui interviendra à la suite d'une procédure d'un mois et demi au cours duquel un délai de rétractation est accordé à chacune des parties et une homologation interviendra de la part de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) sauf en cas de salarié protégé où il appartiendra à l'inspecteur du travail d'autoriser la rupture.



**Me Audrey
Ballu-Gougeon**
avocate

Rapidement après l'entrée en vigueur, les employeurs et salariés se sont saisis de ce nouveau dispositif et de nombreuses ruptures conventionnelles ont été conclues. En 2022, le record a été atteint avec 500 000 ruptures conventionnelles.

Le législateur a alors vu une belle opportunité de pouvoir percevoir des sommes sur ces ruptures. C'est pourquoi a été créé le forfait social, étant une contribution patronale prélevée sur les rémunérations ou gains exonérés de cotisations de sécurité sociale mais assujettis à la contribution sociale généralisée (CSG), dont le taux a été fixé à hauteur de 20 %.

Depuis le 1^{er} septembre 2023

Le régime social des indemnités de rupture conventionnelle individuelle a été harmonisé et il n'existe plus de distinction du régime social selon le droit ou non de bénéficier d'une pension de retraite d'un régime légalement obligatoire.

Dorénavant, une contribution unique fixée à 30 % de l'indemnité versée s'applique aux employeurs. Elle vient remplacer le forfait social fixé à 20 % qui ne s'appliquait qu'aux salariés et également la contribution patronale de 50 % de l'indemnité versée pour la mise à la retraite du salarié.

Jusqu'au 31 août 2023

Si le salarié ne pouvait bénéficier d'une pension de retraite : application du forfait social dont le taux était de 20 % sur l'indemnité de rupture conventionnelle

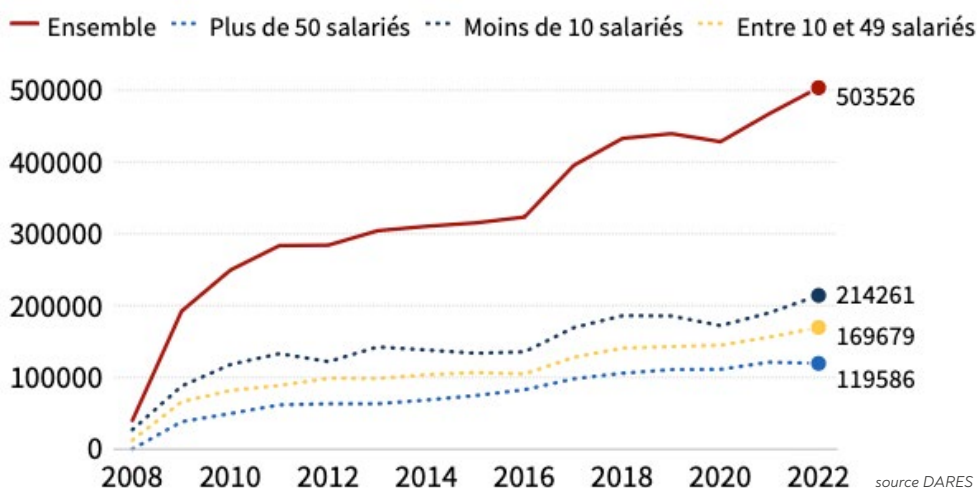
Si le salarié pouvait bénéficier d'une pension de retraite : contribution patronale de 50 % sur les indemnités perçues

A partir du 1^{er} septembre 2023

Pour tous les salariés : application d'une contribution unique de 30 % sur les indemnités versées

Le taux de 30 % n'est pas neutre pour les employeurs. Cela risque de les freiner à rompre amiablement un contrat de travail.

Nombre de ruptures conventionnelles



Le Gouvernement n'a pas pour but premier la limitation de la rupture amiable. Il a pour seul moteur une volonté de prélever davantage.

Exemple : un salarié perçoit une indemnité de rupture conventionnelle d'un montant de 35 000 euros. Au titre du régime social, la contribution patronale spécifique est de

30 %, soit une contribution de 10 500 euros. Auparavant, la part exclue de l'assiette des cotisations de sécurité sociale était soumise au forfait social dont le taux était fixé à 20 %, représentant alors pour l'employeur une charge patronale de 7 000 euros si le salarié n'avait pas droit à une pension de retraite, et de 17 500 euros si le salarié pouvait disposer de ses droits à retraite.

Coût d'une rupture conventionnelle	
Préavis	NON
Indemnité de rupture	OUI Indemnité spécifique de rupture conventionnelle, devant être, au moins, égale à l'indemnité légale de licenciement
Octroi des allocations Pôle emploi	OUI
Charges fiscales	Exonération à hauteur du montant le plus élevé entre : -le double de la rémunération annuelle brute perçue par le salarié au cours de l'année civile précédant la rupture du contrat de travail, sans pouvoir excéder 6 PASS* ; -la moitié du montant total des indemnités versées (hors éléments de salaire), sans pouvoir excéder 6 PASS -le montant de l'indemnité légale ou conventionnelle de licenciement.
Charges sociales Cotisations sociales	OUI MAIS exonération sur la part non imposable et dans la limite d'un montant maximal de 2 PASS. Pour ce qui dépasse, intégration dans l'assiette des cotisations de sécurité sociale. Intégration dès le 1 ^{er} euro si le montant est supérieur à 10 PASS.
CSG-CRDS	OUI MAIS exonération dans la limite du montant le moins élevé entre le montant de l'indemnité légale de licenciement et le montant exclu de l'assiette des cotisations de sécurité sociale, étant au maximum de 2 PASS.
Contribution patronale spécifique	OUI dans tous les cas : 30 % sur la partie exclue de l'assiette des cotisations sociales.

*Plafond annuel de la Sécurité sociale (PASS)

Il y a donc un fort risque pour que les employeurs renoncent à cette rupture amiable au regard du coût supplémentaire qui est aujourd'hui imposé.

De plus, dans cet exemple, l'indemnité est limitée. Lorsqu'elle représente un montant plus conséquent, son traitement social et fiscal est plus complexe.

La rupture du contrat de travail pour abandon de poste

Lorsque le salarié souhaite quitter son entreprise, mais que son employeur refuse de rompre amiablement son contrat de travail, il se trouve alors bloqué, surtout lorsqu'il a une forte ancienneté.

Si le salarié n'a aucun reproche à faire à son employeur au titre de manquements qui justifieraient de prendre acte de la rupture de son contrat de travail, il ne peut alors que démissionner.

Or, en rompant volontairement son contrat de travail, le salarié démissionnaire ne peut pas bénéficier des allocations chômage. Elles sont réservées aux personnes involontairement privées d'emploi, sauf démission « légitime ».

Ainsi, une pratique s'est développée. Le salarié abandonnait son poste de travail jusqu'à ce que son employeur rompe son contrat au titre d'un licenciement pour faute grave.

Face à cela, le législateur a décidé d'intervenir en créant un nouveau mode de rupture du contrat de travail.

La présomption de démission

Un nouveau mode de rupture est entré en vigueur : la présomption de démission, en cas d'abandon de poste volontaire du salarié.

Il s'agit de présumer le salarié comme démissionnaire lorsqu'il a volontairement abandonné son poste de travail et qu'il ne reprend pas, alors qu'il a été mis en demeure par son employeur de le reprendre ou de justifier de son absence dans un délai de 15 jours à compter de la première présentation de cette mise en demeure.

	Licenciement pour faute grave	Présomption de démission
Indemnités de rupture	NON Sauf indemnité compensatrice de congés payés et salaires dus	NON Sauf indemnité compensatrice de préavis, s'il est exécuté
Octroi d'allocations Pôle emploi	OUI	NON

Malgré le silence du Code du travail sur la définition de l'abandon de poste, il est raisonnable de retenir que l'abandon est constitué en présence d'une première journée d'absence injustifiée.

Le législateur a prévu des motifs légitimes pouvant être invoqués par le salarié dans sa réponse à la mise en demeure afin d'empêcher la présomption de démission, qui sont, « notamment » :

- des raisons médicales ;
- l'exercice du droit de retrait ;
- l'exercice du droit de grève ;
- le refus d'exécuter une instruction contraire à une réglementation ;
- la modification de son contrat de travail à l'initiative de l'employeur.

Ainsi, l'employeur souhaitant mettre en œuvre ce dispositif doit suivre une procédure stricte :

1- Il doit constater que son salarié, en CDI, a abandonné volontairement son poste ;

2- Il doit adresser, par lettre recommandée avec accusé de réception, une mise en demeure au salarié de justifier, dans les 15 jours à compter de la date de présentation de cette lettre, de son absence et de reprendre son poste, en lui rappelant les motifs légitimes.

3- A l'expiration d'un délai minimum de 15 jours, si le salarié n'a pas répondu et qu'il n'est pas revenu, il est alors considéré comme démissionnaire et un courrier devra lui être adressé l'informant de sa situation et de l'envoi des documents de fin de contrat.

Les difficultés apparues par ce nouveau dispositif

Malgré une volonté d'éclaircissement par le ministère du Travail, le dispositif n'a pas été reçu favorablement par les avocats et la doctrine en raison de plusieurs zones d'ombre.

Peut-on continuer à licencier pour faute grave ?

Cette question est importante pour les employeurs. La réponse est oui. L'absence injustifiée du salarié à son poste de travail constitue une faute en raison du non-respect à ses obligations contractuelles.

Une mise en demeure de justifier de son absence et de reprendre son poste de travail devra également être adressée au salarié. Cependant, il conviendra d'être vigilant dans la rédaction de celle-ci afin de ne mentionner, en aucun cas, une éventuelle présomption de démission.

De plus, en procédant à un licenciement pour faute grave, l'employeur ne risque pas de voir son salarié saisir le Conseil de Prud'hommes au titre d'une requalification du licenciement en raison de l'utilisation des termes « *abandon de poste* » ou « *absences injustifiées* ».

Changements législatifs en 2024

Nous aurons connaissance des réelles répercussions de ces réformes qu'à compter de 2024, dès que les juges se seront prononcés sur la présomption de démission ou que les avocats auront le recul suffisant sur le recours à la rupture conventionnelle depuis l'application de cette nouvelle contribution unique.

La contribution unique semblerait ne pas être la seule hypothèse du Gouvernement, qui souhaite, sur cette fin d'année 2023, réformer davantage et encore plus fort le dispositif de la rupture conventionnelle. La fin de la rupture conventionnelle semble peu probable. Le Gouvernement va poser des conditions rigoureuses. Et souhaite, par ce biais, limiter le coût pour l'État des indemnités chômage octroyées à la suite de la conclusion d'une rupture conventionnelle.

Nous aurons des premiers éléments de réponse mi-décembre.

4 Glaz Festival vidéos au musée des beaux-arts de Rennes

Par Gwénaëlle de Carné

Inauguré le 16 novembre à **Rennes**, le festival Glaz, lancé par Christophe Godet, célèbre la photographie sous toutes ses formes, images fixes et animées. Le programme est ambitieux : 30 artistes venus des quatre coins du monde, des expositions, des conférences, des projections, des rencontres jusqu'au 7 janvier et dans 25 lieux différents.

En breton, *glaz* évoque les couleurs changeantes de la mer et du ciel. Ce que l'on sait moins en Bretagne, c'est qu'en russe, *glaz* signifie : œil. On ne pouvait rêver mieux pour évoquer le regard du photographe et la variété des écritures photographiques. La thématique retenue est celle de l'urgence, illustrée par les crises que connaît notre monde : politiques, économiques, sociales, climatiques, énergétiques, sanitaires. Et dont témoignent les photographes réunis par Christophe Godet.

L'urgence dans l'art

Comment les artistes plasticiens traduisent-ils cette notion dans leurs œuvres ? Point de départ de cette réflexion, le tableau du musée de Rennes, *Le Massacre des Innocents* de Léon Cogniet (1824), un tableau où l'on retient son souffle comme la mère et son enfant menacés par les soldats d'Hérode, deux êtres à sauver d'urgence.

En écho à cette toile, quatre vidéos sur le thème de l'urgence dans l'art sont présentées au musée des beaux-arts de Rennes, évoquant le rythme effréné de notre monde contemporain. Elles soulignent par exemple notre soif de déplacements toujours plus rapides. Et parlent d'urgence politique en rejouant une scène révolutionnaire à l'issue inattendue.

Threshold to the Kingdom de Mark Wallinger

Le Britannique Mark Wallinger met en scène au ralenti, des voyageurs arrivant à l'aéroport de Londres sur une musique du 17^e siècle, un *Miserere* composé sur le 51^e psaume de la Bible par Gregorio Allegri (1582-1652). Tournée en une seule prise depuis une position fixe, la vidéo intitulée *L'entrée au Paradis* montre en vue frontale la porte des arrivées internationales. Pendant 11 minutes, les portes automatiques s'ouvrent et se ferment sur les passagers et membres d'équipage. Le sentiment de temps suspendu contraste avec l'effervescence qui règne dans les aéroports, dont la raison d'être est d'offrir des liaisons rapides.



Le Massacre des Innocents de Léon Cogniet



Threshold to the Kingdom de Mark Wallinger

La liberté raisonnée de Christina Lucas

L'Espagnole Cristina Lucas dénonce les contradictions qui existent entre les histoires officielles, l'histoire réelle et la mémoire collective. *La liberté raisonnée* est une traduction du tableau de Delacroix, *La Marianne dénudée surgit au milieu d'hommes en habits*. Elle semble être leur égérie mais finit par être leur victime. Cristina Lucas propose une lecture féministe et critique d'un des tableaux les plus évocateurs des valeurs républicaines françaises. La musique dramatique et le ralenti de l'image servent paradoxalement le propos de l'artiste, revendiquant une urgence politique.



La liberté raisonnée de Christina Lucas

Notes on the Circus de Jonas Mekas

Réalisateur, écrivain et figure marquante du cinéma expérimental (32 films), le Lithuanien Jonas Mekas offre un regard singulier sur le cirque. Mort en 2019, le cinéaste commentait ainsi ses images : « *Ringling Bros. Filmé en 1966, périodes, couleurs, mouvements et mémoires d'un cirque.* » Ce film de 16 minutes, dédié à Kenneth Anger qui lui avait fourni une provision de films Ektachrome dans les moments difficiles, fut pour lui « *un exercice de structuration instantanée* » sur une musique de la Jug Band de Jim Kweskin.



Notes on the Circus de Jonas Mekas

« Ces quatre vidéos ont en commun de s'appuyer sur deux procédés esthétiques opposés et propres à l'image animée : l'accélééré et le ralenti. Loin d'être une illustration littérale de la notion d'urgence, elles nous conduisent à nous interroger sur notre rapport au temps : le temps long de l'histoire, le temps frénétique de nos mouvements quotidiens. »

10 000 Frames de Maria Marshall

Maria Marshall est connue pour ses films inspirés par le monde de l'enfance. Avec des images simultanément oniriques et angoissantes. *10 000 Frames* fait référence au nombre d'images par secondes dans la technique du film super 8. Maria rend compte d'un voyage aller et retour entre Londres et le parc Disney en Floride avec deux enfants. Un voyage de six jours, résumé en quelques minutes. Le mode accéléré des images et des commentaires en voix off évoquent un rythme effréné, en contradiction avec la détente attendue dans un lieu de loisirs.



10 000 Frames de Maria Marshall

Musée des beaux-arts de Rennes, 20 quai Emile Zola, Rennes.
Les 4 vidéos sont projetées tous les jours (sauf le lundi) de 14 h à 18 h. Glaz festival, jusqu'au 7 janvier 2024.

Patrimoine Toute la Bretagne dans une appli

Par Djamel Bentaleb

Depuis le 30 novembre, l'application mobile Glad (« patrimoine » en breton) est disponible au grand public, permettant de s'informer via une cartographie interactive sur le patrimoine Breton. Portée par le Conseil régional de Bretagne, elle est surtout collaborative : les visiteurs peuvent créer des fiches patrimoniales, qui seront intégrées si les scientifiques du service patrimoine régional les valident.

Longtemps réservé aux spécialistes des inventaires, le patrimoine breton est désormais accessible au commun des mortels. « Ça fait longtemps que l'on en parle. Aujourd'hui, c'est le début d'une belle aventure, indique Anne Gallo, vice-présidente du Conseil régional de Bretagne (tourisme, nautisme, patrimoine, voies navigables) et maire de Saint-Avé (56). Glad est une appli unique en France, à travers laquelle chacun pourra apporter sa propre vision du patrimoine. »



L'appli Glad, présenté à Pontivy par Anne Gallo, Vice-présidente de la Région au tourisme, nautisme et patrimoine, au côté de Bernard Le Breton, président de Pontivy Communauté, et en présence de contributeurs

300 000 € financés à 80 % par l'Europe

Réalisée pour 300 000 €, financée à 80 % par l'Union européenne, cette application de recensement a été développée par l'entreprise Réciproque (Paris), spécialiste de la création d'interfaces numériques pour la culture.

Innovante, Glad est ouverte au grand public, mais entend conserver la méthodologie scientifique de l'inventaire. Tout un chacun pourra ainsi créer une fiche comportant photo et descriptif, d'un lavoir, d'une chapelle, d'un bâtiment, etc., puis l'enregistrer. Aux professionnels de l'inventaire de la Région de la compléter et de la valider. La fiche devient alors notice. « Nous allons capitaliser sur ces données pour augmenter notre connaissance du patrimoine breton », précise Anne Gallo.

3 millions de bretons, potentiels contributeurs !

Aujourd'hui, quelque 400 contributeurs se sont essayés à l'exercice, pour la plupart des passionnés, des historiens, des associations du patrimoine qui ont abondé l'ancienne base de données réservée à quelques initiés. On dénombre ainsi 80 contributeurs sur le Pays d'Art et d'Histoire des Rohan (5 intercommunalités autour de Pontivy), avec lequel la région Bretagne a développé, depuis 8 ans, une opération d'inventaire participative. « Nous inaugurons cette application à Pontivy, car la communauté de communes s'est très vite mobilisée autour de ce projet. »

Une nouvelle phase débute donc avec Glad, en co-construction, tout public pourra désormais compléter la base et entretenir des discussions via un Tchat dédié. On peut difficilement faire plus interactif. « Le travail de recensement grand public n'en est qu'à ses débuts. Mais une chose est sûre, plus on connaît son patrimoine et mieux on en parle. »

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales, « 7 JOURS » a été désigné pour la diffusion de ces insertions pour tout le département d'Ille-et-Vilaine pour l'année 2023 par arrêté préfectoral en date du 14 décembre 2022 prescrite par le Code civil, le Code de procédure pénale, le Code du commerce et par les lois spéciales pour la publicité et la validité des actes, des procédures ou des contrats. En application de l'arrêté du 27 décembre 2022, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, du ministère de la culture et de la communication, les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif d'un caractère est de 0,183 euro (HT) pour l'année 2023 en Ille-et-Vilaine. À compter du 1^{er} janvier 2023, selon l'arrêté du 27 décembre 2022, modifiant l'arrêté du 19 décembre 2021 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, tous les « avis de constitution » de sociétés seront soumis au forfait selon leur forme juridique, ainsi que les dissolutions avec liquidation des sociétés civiles et commerciales, les clôtures de liquidation des sociétés civiles et commerciales, les jugements d'ouverture et de clôture des procédures collectives. Le tarif des annonces légales relatives au changement de nom patronymique pour motif légitime tel que régi par l'article 61 du code civil est fixé à 56 euros HT. Les tarifs sont réduits de 50 % pour les annonces faites par les personnes dans le cadre du transfert universel du patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel prévues par les articles L. 526-27 et D. 526-30 du code de commerce. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

ENQUÊTES PUBLIQUES

Liffré-Cormier
COMMUNAUTÉ

ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE - 2^{ÈME} AVIS

ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE PORTANT SUR LES PROJETS D'ELABORATION DU PLAN DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (PVAP) DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR) ET DE CREATION D'UN PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES SUR LA COMMUNE DE SAINT-AUBIN-DU-CORMIER

Par arrêté n°2023-072, M. le Président de Liffré-Cormier Communauté a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique, du jeudi 07 décembre 2023 à partir de 14h30 au mardi 09 janvier 2024 jusqu'à 17h30 inclus (soit pendant 34 jours consécutifs) afin de recueillir les observations et propositions du public relatives au projet d'élaboration du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) du Site Patrimonial Remarquable (SPR), et au projet de création d'un Périmètre Délimité des Abords (PDA) des Monuments Historiques sur la commune de Saint-Aubin-du-Cormier.

Les deux projets font l'objet d'une enquête publique groupée unique, régie par le code de l'environnement.

A cet effet, Madame Marie-Jacqueline MARCHAND a été désignée en qualité de commissaire-enquêtrice. Elle se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions écrites et orales au Pôle social de Proximité situé 3 rue de la Libération 35140 Saint-Aubin-du-Cormier :

- Le 07 décembre 2023 de 14H30 à 17H30

- Le 20 décembre 2023 de 14H30 à 17H30

- Le 09 janvier 2024 de 14H30 à 17H30

Le dossier soumis à enquête publique comportera les pièces, éléments et une note de présentation de chacun des deux dossiers.

Le dossier d'enquête ainsi qu'un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public à l'accueil de la Mairie de Saint-Aubin-du-Cormier (Place de la Mairie, 35140 Saint-Aubin-du-Cormier), aux jours et heures habituels d'ouverture, soit de 9H00 à 12H00 et de 14H30 à 17H30 le lundi, mercredi et vendredi, de 9H00 à 12H le mardi et jeudi et de 9H00 à 11H30 le samedi, pendant toute la durée de l'enquête sauf les jours fériés et jours de fermetures exceptionnelles.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de Liffré-Cormier Communauté : www.liffré-cormier.fr rubrique « Urbanisme et PLU-I-H ». Le site internet de la commune de Saint-Aubin-du-Cormier hébergera un lien direct vers la page sus-mentionnée.

Le public pourra consigner ses observations jusqu'au 09 janvier 2024 à 17H30 :

- Sur le registre d'enquête susmentionné ;

- Par courrier électronique à l'adresse : vpap - pda.saintaubinducormier@liffré -

cormier.fr;

- Par voie postale, à l'adresse suivante : « Madame la commissaire-enquêtrice - Mairie de Saint-Aubin-du-Cormier - Place de la Mairie - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier ».

Les observations et propositions du public transmises par voie postale et par voie électronique ainsi que les observations écrites reçues par la commissaire-enquêtrice lors des permanences seront consignées dans le registre d'enquête susmentionné.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées seront tenus à la disposition du public au siège de Liffré-Cormier Communauté, à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine ainsi qu'en Mairie de Saint-Aubin-du-Cormier, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux au public. Ils seront également consultables sur le site internet de Liffré-Cormier communauté. L'ensemble de ces documents seront consultables pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Enfin, le projet de PVAP, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commissaire-enquêtrice, sera soumis à l'approbation du conseil communautaire de Liffré-Cormier communauté.

Le projet de PDA, sera soumis au conseil communautaire de Liffré-Cormier pour accord en vue de la création par décision de l'autorité administrative conformément aux dispositions de l'article L.621-31 du code du Patrimoine.

Le PVAP et le PDA sont des servitudes d'utilité publique. Ils seront annexés au PLU de Saint-Aubin-du-Cormier conformément à l'article R.153-18 du code de l'urbanisme.

L237J12836

Direction de la Coordination Interministérielle et de l'Appui Territorial
Bureau de l'Environnement
et de l'Utilité Publique

SECOND AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il est rappelé que, par arrêté préfectoral, est prescrite, à la demande du Syndicat intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil, une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de révision des périmètres de protection des captages

L'enquête se déroulera jeudi 7 décembre 2023 (9h) au vendredi 22 décembre 2023 (12h).

Le dossier d'enquête publique est consultable gratuitement pendant toute la durée de l'enquête :

- sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine (www.ille-et-vilaine.gouv.fr) ;

- en mairie de Theil-de-Bretagne (2 Place de l'Eglise - 35240 Theil-de-Bretagne), aux heures suivantes :
lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 ;

du mardi au samedi de 8h30 à 12h30.
- sur un poste informatique, mis à disposition à la préfecture d'Ille-et-Vilaine (81 bd d'Armorique, 35026 Rennes cedex 9) du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h00 (sur rendez-vous : pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr)

Madame Delphine HARDY, urbaniste, désignée pour remplir les fonctions de

PROCEDURE ADAPTEE

Commune de Saint-Just
Construction d'une Halle

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Date limite de réponse : 3 janvier 2024 à 12 heures

Section 1 : Identification de l'acheteur

Identification de l'acheteur : Mairie de Saint-Just

N° National d'identification : 213 502 859 00019

Ville : Saint-Just Code Postal : 35550

Groupement d'acheteurs : non

Section 2 Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation : lien URL vers le profil d'acheteur : <https://marches.megalis.bretagne.bzh>

Intégralité des documents sur le profil de l'acheteur : oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non

Identification interne de la consultation : HALLE2023

Nom du contact : Daniel MAHÉ

Adresse mail du contact : mairie@saintjust35.fr

N° téléphone du contact : 02.99.72.00.46

Section 3 : Procédure

Type de procédure : procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle, capacité économique et financière, capacités techniques et professionnelles : suivant le règlement de la consultation

Technique d'achat : sans objet

Date et heure limites de réception des plis : 3 janvier 2024 à 12 h

Présentation des offres par catalogue électronique : autorisée

Réduction du nombre de candidats : non

Possibilité d'attribution sans négociation : oui

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Construction de la halle

Code CPV principal : 45112700

Type de marché : travaux

Description succincte du marché : marché de travaux pour la construction d'une

halle Place de l'Eglise à Saint-Just (35)

Lieu principal d'exécution du marché : 35

Consultation à tranches : non

Section 5 : Lots

Marché alloti : oui

Description du Lot 2 : Charpente

Description du Lot 3 : Couverture bardage

Description du Lot 4 : Serrurerie Métallerie

Description du Lot 5 : Electricité

Section 6 Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis : 7 décembre 2023

L237J12936

commissaire-enquêteur, recevra les observations du public à la mairie de Theil-de-Bretagne, les :

jeudi 7 décembre 2023 de 9h à 11h ;

mercredi 13 décembre 2023 de 10h à 12h ;

vendredi 22 décembre 2023 de 10h à 12h.

Des observations sur l'utilité publique de l'opération peuvent être formulées pendant la durée de l'enquête ;

- au siège de l'enquête, à la mairie de Theil-de-Bretagne, sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur ;

- par courrier à l'attention du commissaire-enquêteur, adressé à la mairie de Theil-de-Bretagne ;

- par courriel, à l'adresse suivante : pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr

Dans le délai d'un mois à l'issue de l'enquête, une copie du rapport dans lequel le commissaire-enquêteur énonce ses conclusions motivées sera déposée à la mairie de Theil-de-Bretagne, ainsi que dans toutes les communes sur le territoire desquelles l'opération doit avoir lieu, et à la préfecture d'Ille-et-Vilaine, où toute personne pourra en demander communication.

Pour le préfet, et par délégation

Le secrétaire général

Pierre LARREY

L237J12184

CONSTITUTIONS

Société constituée SSP le 4 Décembre 2023 à SAINT GREGOIRE (Ille et Vilaine) - Dénomination : Cocktail Et Home - Forme : SARL - Siège : RETIERS (35240), 10 place Saint Pierre - Capital : 1500 euros. Objet : Animations mixologiques, activités événementielles, animations diverses ; location de salles, location de matériels ; achat vente de matériel de bar, de spiritueux ; La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes les opérations ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ; Toutes les opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet - Durée : 99 années - Gérant : Monsieur Guillaume DELAUNAY demeurant à RETIERS (35240) 10 place Saint Pierre - Immatriculation: Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes

L237J12819

annonceleale@7jours.fr

TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

KYC infogreffe
La connaissance client authentique

Un outil de surveillance dédié à la connaissance du client basé sur les documents officiels et certifiés par les greffiers des tribunaux de commerce.



Lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme



Fraude et compliance



Gestion du risque client

KYC.INFOGREFFE.FR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

REDRESSEMENTS JUDICIAIRES

(Jugement du 22 novembre 2023)

SARL KN, 2 Rue des Iles, 35330 Comblessac, RCS RENNES 843 894 080. Electricité, agencement, plomberie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 3 novembre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
1350155493326-2023J00477

SAS MARCEL CONSTRUCTION, 9 Rue Lieutenant Colonel Dubois, 35132 Vezin-Le-Coquet, RCS RENNES 904 807 872. Maçonnerie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 27 octobre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13501554933349-2023J00478

(Jugement du 29 novembre 2023)

SARL BRETAGNE ALIMENTAIRE, 59 Rue Jean Guéhenno, 35700 Rennes, RCS RENNES 812 681 302, RM 812 681 302. Restauration rapide. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 29 mai 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13501555043637-2023J00490

SARL CESSON ENTREPRISE, 38 Rue du Muguet, Centre Commercial Beau Soleil, 35510 Cesson-Sévigné. Etablissement principal : Centre Commercial Le Bocage, rue de la forêt, 35235 THORIGNE FOUILLARD RCS RENNES 848 868 964, RM 848 868 964. Restauration à emporter et livraison à domicile. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 29 mai 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13501555043646-2023J00489

DIAFOUKA TOLA-BO Nora, 28 Boulevard du Colombier, 35000 Rennes, RCS RENNES 840 194 609, RM 840 194 609. Produits Cosmétiques. Prononce l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire portant sur le patrimoine professionnel uniquement sous le numéro 2023J00499, date de cessation des paiements le 24/07/2023, désigne la SELARL GOPMJ, prise en la personne de Maître Pauline COLLIN, 4 Mail François Mitterrand 35000 RENNES, et ouvre une période d'observation expirant le 29/05/2024. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.
13501555143479-2023J00499

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 22 novembre 2023)

SAS ImmoDef, 2 Claude Chappe, 35230 Noyal-Châtillon-Sur-Seiche, RCS RENNES 892 146 911. Agence immobilière. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 11 octobre 2023, désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13501554933358-2023J00479

SARL ATHLE PLANET, 89 Rue de Belle Épine, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 531 912 889. Prise de participations da. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 juin 2023, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13501554933296-2023J00474

WWW.7JOURS.FR

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 22 novembre 2023)

SAS IMMO-DEFNAT.FR, 2 Rue Claude Chappe, 35230 Noyal-Châtillon-Sur-Seiche, RCS RENNES 750 809 162. Portail internet. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 11 octobre 2023, désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13501554933299-2023J00480

SARL CONSEIL SECURITE PREVENTION (CSP), 2 Avenue de la Marionnaise, le Moène Centre d'Affaires, 35131 Chartres-De-Bretagne, RCS RENNES 837 603 711. Sécurité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 22 mai 2022, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13501554933319-2023J00475

SARL WEST & CO EVENTS (WCE), 28 Boulevard du Colombier, 35000 Rennes, RCS RENNES 847 848 587. Conseil en entreprise-Événementiel. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 22 mai 2022, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13501554933332-2023J00485

SAS PBAM DEVELOPPEMENT, 22 Rue de la Noe, 35850 Parthenay-De-Bretagne, RCS RENNES 881 654 164. Autres services personnels. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 22 mai 2023, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13501554933338-2023J00476

SARL KESI'ART, 40 Rue du Bignon, Bâtiment le Ponant, 35135 Chantepie, RCS RENNES 751 125 790. Vente produits fêtes, papeterie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 22 mai 2022, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13501554933341-2023J00483

SARL MA PETITE CUISINE, le Bourg, 35210 Comboutillé, RCS RENNES 913 378 022. Restaurant, traiteur, bar. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 mai 2023, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13501554933352-2023J00484

SASU 1806 PATRIMOINE, 2 Rue Claude Chappe, 35230 Noyal-Châtillon-Sur-Seiche, RCS RENNES 919 688 309. Gestion de patrimoine. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 11 octobre 2023, désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13501554933355-2023J00481

(Jugement du 29 novembre 2023)

SARL M.C.C., 5 Rue le Bastard, 35000 Rennes, RCS RENNES 793 352 071. Vente au détail de tous produits de prêt à porter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 octobre 2022, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13501555043634-2023J00487

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 29 novembre 2023)

SARL HOME-TECH, 77 Rue du Bourg aux Moines, 35500 Vitré, RCS RENNES 823 651 641, RM 823 651 641. Menuiserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 5 octobre 2022, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13501555043640-2023J00488

SAS CelticoAuto, 27 Rue du Général Leclerc, 35140 Saint-Aubin-Du-Cormier, RCS RENNES 919 647 180, RM 919 647 180. Remplacement de pare brises. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 17 août 2023, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13501555043655-2023J00493

SAS 100Bagages Assistance, 22 Rue de la Rigourdière, Centre d'Affaires Alizés, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 892 478 504. Service d'accompagnement et d'assistance en escale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 8 novembre 2023, désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13501555043649-2023J00491

SAS OnamiFoods, 27 Rue de Brizeux, 35000 Rennes, RCS RENNES 899 158 281, RM 899 158 281. Recherche et développement dans l'Agroalimentaire. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 4 août 2022, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13501555043652-2023J00492

SAS STEPIZEN, 16 Rue des Tisserands, Zone Artisanale de la Gautrais, 35360 Montauban-De-Bretagne, RCS RENNES 881 776 132. Fabrication, vente et entretien de stations d'épurations ou tout système de traitement de l'eau, exploitation de la licence Stepizen. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 mai 2022, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13501555234525-2023J00494

SARL GDR CONFORT ENVIRONNEMENT, 2 le Manoir de la Hauteville, 35440 Montreuil-Sur-Ille, RCS RENNES 977 582 238, RM 977 582 238. Travaux isolation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 août 2023, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13501555143482-2023J00495

SARL MG ARCHETYPE, 11 Rue Léo Lagrange, Parc de la Conterie, 35131 Chartres-De-Bretagne, RCS RENNES 481 980 696. Architecte. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 octobre 2022, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Ce même jugement prononce la résolution du plan de redressement arrêté par jugement du Tribunal de Commerce de Rennes du 18/09/2019.
13501555234519-2023J00500

RIGGS Sébastien, 30 Rue des Feuteriers, 35300 Fougères, RCS RENNES 487 545 469. Vente De Jeux Vidéo, Dvd, Disquettes. Prononce l'ouverture de la liquidation judiciaire portant sur l'ensemble des patrimoines professionnel et personnel, sous le numéro 2023J00448, date de cessation des paiements 29/05/2022 et a désigné liquidateur la SELARL LEX MJ prise en la personne de Me Eric MARGOTTIN, 29 rue de Lorient 35000 RENNES. Les déclarations des créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.
13501555143471-2023J00497

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES CRÉANCES

(Dépôt du 29 novembre 2023)

SAS VEO-LABS, 14 Rue du Pâtis Tatelin, Bâtiment d, 35700 Rennes, RCS RENNES 527 515 621. Ingénierie télécommunications informatique. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.
13501555342624-2022J00388

SARL F.P.P.I. Lieu-Dit «le Haut Pontais», 35150 Janzé, RCS RENNES 797 584 851. Installation matériel prévention incendies. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.
13501555342628-2023J00048

SARL L.T TP, 4 le Bois des Mats, 35133 Landéan, RCS RENNES 899 566 137, RM 899 566 137. Travaux publics agricoles. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.
13501555342637-2023J00223

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES CRÉANCES

(Dépôt du 29 novembre 2023)

SARL KIABIA, 20 Rue d'Isly Centre Commercial les 3 Soleils, 35000 Rennes, RCS RENNES 882 367 493. Restauration traditionnelle. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.
13501555342634-2023J00242

SAS PCHIT PREMIUM, 8 Rue des Tisserands, Zone Artisanale la Forge, 35830 Betton, RCS RENNES 842 137 630, RM 842 137 630. Activité de service à la personne, travaux ménagers. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.
13501555342632-2023J00266

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 13 novembre 2023)

LACAINE Jean-Yves, 2 Rue Châteaubriand, 35230 Saint-Erblon, RCS RENNES 422 430 355. Transport.
13501554933293-2019J00018

SARL ROMILLE AUTOMOBILE, 7 Rue de Galerne, 35850 Romille, RCS RENNES 813 654 365, RM 813 654 365. Réparation, vente véhicules.
13501554933302-2022J00195

SAS JUNGLE by JUNGLE, 45 Avenue du Général de Gaulle, 35131 Chartres-De-Bretagne, RCS RENNES 817 403 736. Vente de mobilier.
13501554933305-2022J00079

RENARD Jérôme, la Salle Verte, 35190 Cardroc. Maçonnerie.
13501554933308-2015J00131

SARL MPCJ, 3 Allée de Bray, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 432 823 490, RM 432 823 490. Maintenance industrielle.
13501554933316-2023J00073

SARL BETTY ROSE, 144 Rue d'Antrain, 35700 Rennes, RCS RENNES 841 412 398. Traitement des poux.
13501554933323-2022J00162

DILIBERTO Abigaïl, 1 Rue Xavier Grall, 35700 Rennes, RCS RENNES 851 291 666. Restauration.
13501554933329-2023J00057

SARL KAD SERVICES 7, 133 Avenue Aristide Briand, 35000 Rennes, RCS RENNES 850 775 339. Commerce de détail.
13501554933335-2021J00151

SARL ALEXIS GAULT, 17 Rue René le Hérissé-Antrain, 35560 Val-Couesnon, RCS RENNES 904 188 455, RM 904 188 455. Boulangerie, pâtisserie.
13501554933346-2022J00391

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF AUTORISANT LA RE-PRISE DES POURSUITES INDIVIDUELLES

(Jugement du 13 novembre 2023)

SARL vigneau occasion, Rue de Renac, 35660 Langon, RCS RENNES 819 192 378. Vente de véhicules.
13501554933313-2019J00359

FAILLITE PERSONNELLE

(Jugement du 21 novembre 2023)

SAS L2B, 106b Route de Fougères, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 830 857 892, RM 830 857 892. Maçonnerie. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Monsieur Abderrahim LAHOUIR pour une durée de 10 ans.
13501555043643-2022J00142

SARL SAMIFIAL HOLDING, 11 B Rue Charles Malard, 35300 Fougères, RCS RENNES 499 430 528. Holding. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Monsieur François FORIN SOULARUE pour une durée de 10 ans.
13501555143474-2022J00080

SARL JEAB CREATIONS, 11 B Rue de la Frebardière, Zone Industrielle Sud Est Cellule No 14, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 539 126 854, RM 539 126 854. Menuiserie. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Monsieur Stéphane BOUVIER pour une durée de 7 ans.
13501555234522-2020J00080

INTERDICTION DE GERER

(Jugement du 21 novembre 2023)

SAS SOCIETE D'EQUIPEMENTS DOMESTIQUES LIGHTING (SED LIGHTING), 21 Rue de la Fontaine, 35340 Liffré, RCS RENNES 437 735 830. Matériel d'équipement. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Stéphane DUBOIS pour une durée de 15 ans.
13501555043630-2019J00440

ABONNEZ-VOUS !

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE VANNES
Jugement du 22 novembre 2023 - Liquidation judiciaire

SARLOG - OUVERTURES GACILIENNES - GAEL OGER, 13 Rue des Échanges, Zone Artisanale la Landelle-La Gacilly, 56200 Gacilly (la), RCS VANNES 479 106 940. Travaux de menuiserie bois et Pvc. Jugement du tribunal de commerce de Vannes en date du 22 Novembre 2023 prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selas Bodelet - Long Parc d'Activités de Trehonin - 56300 Le sourn, et mettant fin à la mission de l'administrateur Selarl Gautier & associés.

13501554909836-2019B02315

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES
Jugement du 28 novembre 2023 - Clôture pour insuffisance d'actif

SAS LE CLUB COLOMBIA, 3 Chemin du Pressoir Chênaie, 44100 Nantes, RCS NANTES 887 708 311. Restauration de type rapide.

13501554911290-2021B01130

COUR D'APPEL DE RENNES TRIBUNAL JUDICIAIRE DE RENNES

AVIS DE DEPOT DE L'ETAT DE COLLOCATION

Concernant un ensemble immobilier sis 33 Grande Rue à REDON (35600) cadastré section AM n° 334 pour une contenance de 00ha01a94ca dépendant de l'actif de la liquidation judiciaire de la **S.C.I. JADE**, identifiée au RCS de RENNES sous le n° 401 091 525 33 Grande Rue 35600 REDON

L'Etat de collocation a été déposé au Greffe du Tribunal judiciaire de RENNES -services procédures collectives- le 27 novembre 2023.

L237J12723

AVIS DE DEPOT DE L'ETAT DE COLLOCATION

Concernant un ensemble immobilier sis 7 rue du Manio à LORIENT (56100) cadastré section DL numéros 114 et 115 pour une contenance de 00ha 03a 07ca. dépendant de l'actif de la liquidation judiciaire de la **S.C.I. JADE**, identifiée au RCS de RENNES sous le n° 401 091 525 33 Grande Rue 35600 REDON

L'Etat de collocation a été déposé au Greffe du Tribunal judiciaire de RENNES -services procédures collectives- le 27 novembre 2023.

L237J12724

AVIS DE DEPOT DE L'ETAT DE COLLOCATION

Concernant un ensemble immobilier sis 7 rue du Bois du Château à LORIENT (56100) cadastré section AN numéro 93 pour une contenance de 00ha 48a 20ca. dépendant de l'actif de la liquidation judiciaire de la **S.C.I. JADE**, identifiée au RCS de RENNES sous le n° 401 091 525 33 Grande Rue 35600 REDON

L'Etat de collocation a été déposé au Greffe du Tribunal judiciaire de RENNES -services procédures collectives- le 27 novembre 2023.

L237J12725

AVIS DE DEPOT DE L'ETAT DE COLLOCATION

Concernant un bien immobilier sis **138/140 rue de la Croix Nivert et 11/13 rue des Frères Morane à PARIS (75015)**, cadastré section El n° 68 pour une contenance de 11a 61ca.

Dépendant de l'actif de la liquidation judiciaire de :

S.C.I. FHB, immatriculée au RCS de RENNES sous le n° 414 091 561, 56 Rue Papu 35000 RENNES

L'Etat de collocation a été déposé au Greffe du Tribunal judiciaire de RENNES -services procédures collectives- le 24 novembre 2023.

L237J12727

Par jugement en date du 04 Décembre 2023, le Tribunal judiciaire de RENNES a constaté l'état de cessation des paiements et prononcé l'ouverture du redressement judiciaire de :

SJL, société civile immobilière identifiée au RCS de RENNES sous le n° 752 497 966 prise de bail de tous biens immobiliers-ZA Le Clos Carré 35250 SAINT SULPICE LA FORET

Fixé au 20 septembre 2022 la date de cessation des paiements ;

Désigné la SELARL DAVID GOÏC ET ASSOCIÉS en la personne de Maître

COUR D'APPEL DE RENNES

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE RENNES

Par jugement en date du 04 Décembre 2023, le Tribunal judiciaire de RENNES a

- prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de : **Association ADLC ZENITH FM** Association pour le développement des Loisirs et de la communication 6 Rue du Vieux Bourg 35320 LA COUYERE
- Dit que les créanciers recouvreront leur droit de poursuite individuelle uniquement dans les conditions prévues par l'article L643-11 du code de commerce

L237J12931

CONSTITUTIONS

Par acte SSP du 01/12/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCI NUAGE**
Objet social : Acquisition, prise à bail, gestion, location, administration de tous biens mobiliers et immobiliers.

Siège social : 1 résidence des Genêts 35250 Saint-Médard-sur-Ille.

Capital : 15 €
Durée : 99 ans

Gérance : **M. BARILLARI PALLARUELO** Damien, demeurant 1 résidence des Genêts 35250 Saint-Médard-sur-Ille, Mme **HERBEL-DUQUAI** Nolwenn, demeurant La Basse Piltière 35250 Saint-Aubin-d'Aubigné

Clause d'agrément : Cession libre entre associés, et sous agrément pour un tiers non-associé.

Immatriculation au RCS de Rennes

L237J12659

Aux termes d'un acte ssp en date du 22 novembre 2023, il a été constitué une SELAS présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **EUROFINS BIOMED BRETAGNE EST**

Capital : 20 000 euros
Siège : 31 rue Youenn Drezen - 35700 RENNES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Rennes

Objet : Conformément à l'Ordonnance 2010-49 du 13 janvier 2010 ratifiée par la Loi n°2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale, la Société a pour objet l'exploitation d'un laboratoire de biologie médicale multi sites et, en général, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou destinées à en faciliter l'extension ou le développement, le tout dans le respect de la réglementation professionnelle. La Société ne peut accomplir son activité que par l'intermédiaire de ses membres ayant qualité pour exercer la profession de Biologiste Responsable et Biologiste Médical de laboratoires de biologie médicale.

Admission aux Assemblées et droit de vote :

La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux décisions des associés.

Transfert d'actions :

Toute cession d'actions, même au profit d'un associé, est soumise à l'agrément des associés exerçant leur activité au sein de la Société, à la majorité impérative des deux tiers (2/3), dans les conditions de la loi du 31 décembre 1990 modifiée et dans les conditions ci-après :

Le Président doit réunir les associés en assemblée à l'effet de statuer sur l'agrément sollicité, et notifier la décision au cédant par lettre recommandée avec accusé de réception dans les deux (2) mois qui suivent la notification de la demande d'agrément, formée suivant lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Le défaut de réponse dans ce délai équivaut à une notification d'agrément. La décision n'a pas à être motivée et, en cas de refus, elle ne peut donner lieu à aucune réclamation.

La décision est prise à la majorité des deux tiers (2/3) des associés ayant la qualité d'Associé Professionnel Interne, le cédant, s'il a cette qualité, participant au vote.

Présidente : Madame Caroline BRINQUIN épouse QUEMERAS, demeurant 480 route du Vergoz - 29470 PLOUGASTEL-DAOULAS

Commissaire aux comptes titulaire : DELOITTE ET ASSOCIÉS, domici-

lié : 1 rue Benjamin Franklin - 44801 ST HERBLAIN

L237J12482



SCCV BREAL JARDIN

SCCV au capital de 1 000 €
Siège social : 25, rue de la Monnaie
35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé, en date à RENNES du 29.11.2023, il a été constitué sous la dénomination sociale

SCCV BREAL JARDIN, une Société Civile de Construction-Vente, dont les caractéristiques sont les suivantes :

CAPITAL : 1 000 € divisé en 100 parts de 10 € chacune
SIEGE SOCIAL : 25, rue de la Monnaie 35000 RENNES

OBJET : l'acquisition de terrains, de droits immobiliers ; la construction sur ces terrains ou droits immobiliers, de tous immeubles ; la vente en totalité ou par lots de ces immeubles, à terme, en état futur

d'achèvement ou après achèvement.

DUREE : 15 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.

ASSOCIES :

- La société ABITAN 25, rue de la Monnaie 35000 RENNES (891 697 757 RCS RENNES)

- La société PIGEALT IMMOBILIER 25, rue de la Monnaie

35000 RENNES (393 364 849 RCS RENNES)

- La société BEAUMANOIR CONSEILS IMMOBILIERS 31, Allée des Rosiers 35510 CESSON-SEVIGNE (844 542 548 RCS RENNES)

GERANTS ASSOCIES :

- La société PIGEALT IMMOBILIER, précitée ;

- La société BEAUMANOIR CONSEILS IMMOBILIERS, précitée.

Immatriculation au RCS de RENNES

Pour avis. La Gérance

L237J12522

CAP CODE- Société d'avocats

13 rue de Châtillon
BP 60435 - 35004 Rennes Cedex
& 2 parc d'activités Doeren Molac
56610 Arradon
capcode.eu

Suivant acte signé électroniquement le 30 novembre 2023, il a été constitué la société suivante. Dénomination : **HUGO RENARD**. Forme : Société par actions simplifiée (à associé unique). Siège : 13 rue Jeanne de Belleville - 35740 PACE.

Objet : l'acquisition, la gestion, la cession de toutes valeurs mobilières et de tous biens immobiliers, la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières et leur gestion, l'animation et la coordination des sociétés auxquelles la Société est intéressée, notamment par l'accomplissement de tous mandats de gestion, direction, contrôle et plus spécialement de services commerciaux, administratifs, informatiques et autres à ses filiales. Durée : 99 ans. Capital : 1 000 euros divisé en 1 000 actions ordinaires de 1 euro de valeur nominale chacune entièrement souscrites et libérées lors de la constitution. Apport en numéraire : 1 000 euros. Apport en nature : Néant. Président : M. Hugo RENARD, demeurant 13 rue Jeanne de Belleville - 35740 PACE. Agrément : En cas de pluralité d'associés, les actions ne peuvent être cédées à des tiers, même en cas de succession, de liquidation du régime matrimonial ou de cession soit à un conjoint, soit à un ascendant ou à un descendant qu'avec l'agrément préalable de la Société selon décision collective des associés statuant en assemblée générale extraordinaire. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque action donne droit à une voix. Immatriculation au RCS de Rennes. Pour avis, le Président.

L237J12590

WWW.7JOURS.FR

CAP CODE- Société d'avocats
13 rue de Châtillon
BP 60435 - 35004 Rennes Cedex
& 2 parc d'activités Doaren Molac
56610 Arradon
capcode.eu

Suivant acte signé électroniquement le 30 novembre 2023, il a été constitué la société suivante. Dénomination : **MARIE-CAMILLE NARDUZZI**. Forme : Société par actions simplifiée (à associé unique). Siège : 13 rue Jeanne de Belleville - 35740 PACE. Objet : l'acquisition, la gestion, la cession de toutes valeurs mobilières et de tous biens immobiliers, la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières et leur gestion, l'animation et la coordination des sociétés auxquelles la Société est intéressée, notamment par l'accomplissement de tous mandats de gestion, direction, contrôle et plus spécialement de services commerciaux, administratifs, informatiques et autres à ses filiales. Durée : 99 ans. Capital : 1 000 euros divisé en 1 000 actions ordinaires de 1 euro de valeur nominale chacune entièrement souscrites et libérées lors de la constitution. Apport en numéraire : 1 000 euros. Apport en nature : Néant. Président : Mme Marie-Camille NARDUZZI, demeurant 13 rue Jeanne de Belleville - 35740 PACE. Agrément : En cas de pluralité d'associés, les actions ne peuvent être cédées à des tiers, même en cas de succession, de liquidation du régime matrimonial ou de cession soit à un conjoint, soit à un ascendant ou à un descendant qu'avec l'agrément préalable de la Société selon décision collective des associés statuant en assemblée générale extraordinaire. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque action donne droit à une voix. Immatriculation au RCS de Rennes. Pour avis, le Président.

L237J12593

 **GIULLOTIN - LE BASTARD & ASSOCIÉS**
Conseil et contentieux
AVOCATS
www.guilloitin-lebastard.com

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution en date à BAGUER PICAN du 30 Novembre 2023 d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile
Dénomination : **SDMC**
Siège social : 20 C le Vau Héal 35120 BAGUER PICAN

Objet social :
- la prise de participation ou d'intérêt, directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés, entités juridiques, entreprises civiles ou commerciales,

- l'acquisition, la détention, l'administration et la cession de ces participations,
- la réalisation de toutes prestations de services, d'études, de conseils et d'assistance au profit de ces sociétés et entreprises, dans les domaines administratifs, juridiques, comptables, informatiques, immobiliers et financiers ;

- la participation active à la gestion des sociétés, directement ou indirectement contrôlée par la société, ainsi que toutes sociétés dans laquelle elle détient des participations, notamment par :

- l'animation effective de ces sociétés en déterminant la vision globale, la politique, et le fonctionnement du groupe formé par ces dernières et en définissant les activités de ces structures,

- le pilotage de la stratégie du groupe, la coordination des différentes actions et la conduite de son développement,

- la prise de décision et d'orientation en matière commerciale, industrielle, financière, administrative, juridique,

- la gestion des actifs financiers et immobiliers des différentes entités du groupe,

- la recherche de solutions permettant la réalisation d'économie d'échelle et l'amélioration de la rentabilité et de la performance globale de l'ensemble des entités par des processions dédiés,

- la mobilisation des moyens humains, financiers, techniques spécifiques pour y parvenir,

- Et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 50 010 Euros,
Gérance :
Monsieur Samuel VEZIE, demeurant à BAGUER PICAN (35120), 20 C Le Veau Héal

Claus relatives aux cessions de parts :

toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, à l'exception des héritiers en ligne directe (enfants, petits-enfants,) sont soumises à l'agrément préalable de tous les associés se prononçant à la majorité des deux tiers, en assemblée générale extraordinaire.

Immatriculation : au RCS de SAINT MALO

Pour avis

L237J12614

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : **SOQUET AT**. Siège social : 6 ZI du Mesnil - 35540 PLERGUER. Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers. La négociation, la conclusion, la réalisation de toutes opérations conformes au présent objet civil et susceptibles de favoriser le développement dudit objet, et notamment de toutes opérations de financement, et l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties personnelles ou réelles (et notamment hypothécaires) sur l'actif social. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil, notamment l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties réelles sur des opérations conformes au présent objet. Durée : 99 ans. Capital social : 1.000 euros. Gérance : Anthony SOQUET, sis 14, rue de la Vallée 35720 PLEUGUENEUC, sans limitation de durée. Cessions de parts : agrément des associés dans tous les cas. RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

RCS SAINT-MALO. Pour avis

L237J12747

WWW.7JOURS.FR

Avis est donné de la constitution par acte SSP en date du 4 décembre 2023 pour une durée de 99 ans, d'une Société Civile Immobilière dénommée « **VAL-FOND** », au capital de 16.000 € dont le siège social est fixé à CESSON SEVIGNE (35510) 18 rue de la Touche Ablin. Objet social : L'acquisition, la vente, la prise à bail, la gestion, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement et l'exploitation par location ou autrement de tous immeubles (bâti ou non bâti) ou de droits immobiliers. Gérant : Monsieur Jean-René RIOUAL demeurant à CESSON SEVIGNE (35510) 18 rue de la Touche Ablin. Clauses d'agrément : La cession entre vifs des parts sociales sous quelque forme qu'elle intervienne, y compris au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant, requiert l'agrément de la collectivité des associés, donné par décision de nature extraordinaire. Immatriculation au RCS de RENNES Pour avis, le représentant légal

L237J12749

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **PONDUCHE** ;
Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée ;

Siège social : 52, Rue de Rennes - 35340 LIFFRE ;

Objet social : Toutes activités de coiffure mixte, barbier, soins esthétiques et corporels. Vente de tous produits et accessoires rattachés à l'activité. La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ;

Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détient une participation. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée de la société : 99 ans ;

Capital social : 1.000 euros par apports en numéraire ;

Gérance : Ghislaine CHEVALIER, née LEYET sise 11, rue de Belle-Ile - 35340 LA BOUEXIERE, ainsi que Nicolas PONTRUCHER et Hilona DURUSSEL sis 2, rue aux Chevaux - 35140 SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, sans limitation de durée.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

L237J12811

Avis de constitution Suivant acte sous seing privé en date à Noyal-Châtillon-sur-Seiche du 29 novembre 2023 il a été constitué une Société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale Qiao Food Capital social 170 Euros Siège social 19 Boulevard Victor Hugo - 35230 Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Objet : L'exploitation de stands consacrés à la fabrication et la vente de produits de type sushis, makis, wok, nems, salades et tous produits issus de la cuisine asiatique. Durée Quatre-vingt-dix-neuf années à compter de l'immatriculation de la société au RCS. Gérance Gérant : Monsieur Nicolas Khamnouthay, domicilié au 19 Boulevard Victor Hugo, 35230 Noyal-Châtillon-sur-Seiche. Associés Libre pour chaque associé sur justification de son identité. Le droit de vote attaché aux parts sociales est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Les associés peuvent participer aux réunions par tous moyens de communication. Clause d'agrément La cession de parts sociales à un tiers non associé est soumise à l'agrément de la Gérance. Immatriculation La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes. Pour avis, Le Gérant.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

RCS RENNES. Pour avis.

L237J12814

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé par voie électronique le 4 décembre 2023, il a été constitué la Société par Actions Simplifiée dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : **NOVICIA**

CAPITAL : 1 000 Euros

SIÈGE SOCIAL : **RENNES (35000)** - 13 rue de la Sauvaie

OBJET :

La Société a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger :

-l'acquisition de tous terrains, biens et droits immobiliers en France ;

-la démolition éventuelle de biens existants, la réhabilitation et la construction d'ensembles immobiliers ;

- la vente d'immeubles, soit en totalité, soit en fraction, en l'état actuel ou futur d'achèvement, à terme ou après terminaison ;

-l'activité de marchand de biens ;

-accessoirement, la propriété, l'administration et l'exploitation par voie de location de tout immeuble ;

-l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et constitutions de garanties de toute nature ayant pour but de permettre la réalisation de l'objet social, la mise en place de tous moyens financiers nécessaires à l'opération ;

-la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ;

-toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement ;

-toutes opérations quelconques destinées à la réalisation de l'objet social.

DURÉE : 99 ans

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque associé dispose d'un nombre de voix équivalent au nombre d'actions qu'il détient.

TRANSMISSION D' ACTIONS : Les transmissions d'actions sont libres si la société est unipersonnelle, ainsi qu'entre associés si la société comporte au plus deux associés. Toutes les autres transmissions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : la société FONCIERE KERMARREC, dont le siège social est situé à RENNES (35) - 13 rue de la Sauvaie, a été nommée Présidente de la Société pour une durée indéterminée.

DIRECTEUR GENERAL : la société SCOBAT IMMOBILIER, dont le siège social est situé à TREGUEUX (22950) - Parc d'Activités de la Hazae 2 - 1 rue Charles Coulomb, a été nommée Directrice Générale de la Société pour une durée indéterminée.

La société sera immatriculée au R.C.S. de RENNES.

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

Pour avis

L237J12853

ABONNEZ-VOUS !

CONSTITUTIONS



SELARL Bastien BLANCHET,
Notaire associé
Aurélia BLANCHET, Notaire
2 Bd Jacques Faucheu
35300 FOUGERES

L237J07702

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître B. BLANCHET, Notaire à FOUGERES, le 05/12/2023, a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination : J.P-GAUVIN
Siège social : SAINT-DIDIER (35220) 14 B rue de la Vallée.

Durée : 99 années.
Capital social : 1.000€ constitué par des apports en numéraire.

Parts sociales : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérants : M. Philippe GAUVIN et Mme Joëlle RESTOUX, son épouse, demeurant ensemble à FOUGERES (35300) 2 rue Julien Gracc.

Immatriculation au RCS de RENNES.
Pour avis

Le notaire.

L237J12878

féder le siège social du Pont Riou - Saint-Melaine - 35220 CHATEAUBOURG au 12 rue du Maréchal Leclerc - 35220 CHATEAUBOURG à compter du 15/06/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES. Aux termes de la même Assemblée, les associés ont pris acte de la démission de Madame Karine L'HERMITTE de ses fonctions de gérante. Pour avis. La Gérance



ANNAPURNA

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 194 000 €

Siège social : Pont Riou - Saint-Melaine
35220 CHATEAUBOURG
Transféré au 12 rue du Maréchal Leclerc
35220 CHATEAUBOURG
802 230 755 RCS RENNES

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une délibération en date du 15/06/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social du Pont Riou - Saint-Melaine - 35220 CHATEAUBOURG au 12 rue du Maréchal Leclerc - 35220 CHATEAUBOURG à compter du 15/06/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES. Aux termes de la même Assemblée, les associés ont pris acte de la démission de Madame Karine L'HERMITTE de ses fonctions de gérante. Pour avis. La Gérance

L237J07706

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société à responsabilité limitée, la Société était dirigée par son gérant Monsieur Anthony JAHIER, demeurant 5 rue Henri Marivin, 35290 ST MEEN LE GRAND.

Sous sa nouvelle forme de société civile immobilière, la Société est gérée par son gérant Monsieur Anthony JAHIER, demeurant 5 rue Henri Marivin, 35290 ST MEEN LE GRAND.

POUR AVIS
La Gérance

L237J12167

CAP CODE- Société d'avocats

13 rue de Châtillon - BP 60435
35004 Rennes Cedex
& 2 parc d'activités Doaren Molac
56610 Arradon
capcode.eu

ENERPRO

SAS au capital de 88 529 euros
154 rue de Vern 35200 RENNES
RCS RENNES n° 814 981 494

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Sur décisions de la Présidence du 27 novembre 2023, il a été décidé de transférer le siège de la Société à effet du 1^{er} décembre 2023. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention : 154 rue de Vern - 35200 RENNES.

Nouvelle mention : 5 allée du Communel - 35770 VERN-SUR-SEICHE.

Inscription modificative au RCS de RENNES.

Pour avis, le Président.

L237J12493

WORDA AUTO

SAS au capital de 100 €
Siège Social : 37 cours de bilbao
35200 RENNES
907934061 RCS de RENNES

Par AGE du 02/11/2023, il a été décidé à compter du 02/11/2023 :

- De prendre pour nouvel objet social les activités de : Travaux de bardage, travaux de couverture

Statuts modifiés en conséquence
Mention au RCS de RENNES

L237J12518

WORDA AUTO

SAS au capital de 100 €
Siège Social : 37 cours de bilbao
35200 RENNES
907934061 RCS de RENNES

Par AGE du 02/11/2023, il a été décidé à compter du 02/11/2023 :

- De prendre pour nouvelle dénomination sociale **S.A CONSTRUCTION**

Statuts modifiés en conséquence
Mention au RCS de RENNES

L237J12519

PODEVA

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 36-38, rue Saint-Georges
35000 RENNES
879 786 929 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés du 22/11/2023, Calvin SAINT-YVES sis 37 Boulevard de Sévigné 35700 RENNES a été nommé Gérant sans limitation de durée à compter du 01/12/2023 inclus. RCS RENNES. Pour avis.

L237J12553

ATOM INVEST

Société à responsabilité limitée
Au capital de 100.000 euros
Siège social : 15, Rue de Bel Air
35150 JANZE
883 023 947 RCS RENNES

Par AGM du 30/06/2022, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223 -42 du Code de commerce, il a été décidé de ne pas dissoudre la société. RCS RENNES. Pour avis.

L237J12577



VAUBAN NOTAIRES
15 boulevard de la Tour d'Auvergne
35400 SAINT-MALO

SCI C.S.A

Société civile immobilière
Capital social : 97.567,37 €
Ancien siège social : 32 avenue de Brocéliande 35400 SAINT-MALO
Nouveau siège social : 10 rue Claude Bernard 35400 SAINT-MALO
RCS SAINT-MALO n° 431 986 868

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'un acte reçu par Maître Géraldine RENOULT, notaire associé à SAINT-MALO, le 29 novembre 2023, la collectivité des associés a :

1 - pris acte de la démission de Monsieur Thierry HUET, demeurant à SAINT-MALO (35400), 32 avenue de Brocéliande, de ses fonctions de gérant et a nommé pour le remplacer Madame Stéphanie CUY née HUET, demeurant à SAINT-MALO (35400), 43 rue Louis CHAPIER, pour une durée illimitée, à compter du 29 novembre 2023

2 - décidé de transférer le siège social de SAINT-MALO (35400), 32 avenue de Brocéliande à SAINT-MALO (35400), 10 rue Claude Bernard, à compter du 29 novembre 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Le dépôt légal des pièces sera effectué au RCS de SAINT-MALO.

Pour avis. Le notaire

L237J12595

VIRGIN AUDITION

SASU au capital de 100 €
Siège Social : 28 Boulevard du Colombier
35000 RENNES
978671261 RCS de RENNES

Par AGE du 15/11/2023, il a été décidé au 15/11/2023 :

- Cession de la totalité des actions de Mr FOURNIER Mathéo à Mr BENANTAR Jessim. Démission du Président Mr FOURNIER Mathéo et nomination du nouveau président Mr BENANTAR Jessim, née le 27/11/2001 à SAINTE-FOY-LES-LYON, de nationalité française et demeurant au 70 avenue Louis Breguet 31400 TOULOUSE.

Mention au RCS de RENNES

L237J12647

KPFG TRAITEUR

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
au capital de 2 000 euros
Siège social : 2 rue Edison
Parc d'Activités de la Richardière
35530 NOYAL SUR VILAINE
980 756 043 RCS RENNES

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 15 novembre 2023, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 2 rue Edison - Parc d'Activités de la Richardière, 35530 NOYAL SUR VILAINE au 8 Lieu-dit La Gaudière 35220 CHATEAUBOURG à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis. La Gérance

L237J12667

LE COMPTOIR DES SAVEURS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5.200 euros
Siège social : 3, rue Gilles de Roberval
ZA de Beaugé - 35340 LIFFRE
438 733 743 RCS RENNES

Par décisions de l'associée unique du 01/12/2023, (i) Manon LAISNEY sis 2, La Rouelle 35140 MEZIERES-SUR-COUESNON a été maintenue aux fonctions cogérante à compter du 01/12/2023 inclus et sans limitation de durée, (ii) il a été constaté la démission de Laurent WENK sis 10 Launay Pavrel 35140 MEZIERES-SUR-COUESNON de ses fonctions de cogérant à compter du 01/12/2023 inclus. RCS RENNES. Pour avis.

L237J12735

MODIFICATIONS



LES 3 COULEURS

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : Pont Riou - Saint-Melaine
35220 CHATEAUBOURG
RCS de RENNES n°820 894 285

L'AGE du 15/06/2023 a décidé le transfert du siège social au 12 rue du Maréchal Leclerc, 35220 CHATEAUBOURG à compter du 15/06/2023.

Pour avis
La Gérance

L237J06071



ALIMENTATION JAHIER

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 000 euros
Siège social : 15 rue de Rennes
35290 QUEDILLAC
879 955 219 RCS RENNES

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal en date du 08 novembre 2023, les associés ont décidé la transformation de la société en société civile immobilière à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Ils ont également décidé le changement de dénomination en adoptant « Père et Fils immobilier » comme nouvelle dénomination. La durée de la société et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Les associés ont décidé de modifier l'article 2 des statuts qui stipule désormais : « La société a pour objet : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail location ou autrement d'immeubles, bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; l'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus avec ou sans garantie hypothécaire ; la location active et passive de tous immeubles et droits immobiliers et l'aliénation de ceux devenus inutiles à la société ; Et généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet cidessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société ».

Les associés ont également décidé de transférer le siège social du « 15 rue de Rennes - 35290 QUEDILLAC » au « 5 rue Henri Marivin - 35290 SAINT-MEEN-LE-GRAND ».

Le capital social reste fixé à la somme de 7 000 €, divisé en 700 parts sociales de 10 € chacune.

EVEREST

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 €
Siège social : Pont Riou - Saint-Melaine
35220 CHATEAUBOURG
Transféré au 12 rue du Maréchal Leclerc
35220 CHATEAUBOURG
802 503 045 RCS RENNES

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une délibération en date du 15/06/2023, l'AGE a décidé de trans-

MODIFICATIONS

In Extenso

Experts-Comptables

NANTES ERDRE
6 Rue Edouard Nignon
44372 NANTES

KLG

SARL au capital de 500 000 euros
Siège social :
Centre commercial de la Rigourdière
9 rue du Rocher - 35510 CESSON
SEVIGNE
503 974 867 RCS RENNES

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 27/11/2023, l'AGE des associés de la société à responsabilité limitée KLG a décidé de transférer le siège social du Centre commercial de la Rigourdière, 9 rue du Rocher, 35510 CESSON SEVIGNE au 8 Allée du Zéphir - 35220 CHATEAU-BOURG, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La Gérance.

L237J12670



GUILLOTINI - LE BASTARD & ASSOCIÉS
Conseil et contentieux
AVOCATS
www.guillotini-lebastard.com

PASODA

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 Euros
Transformée en Société Civile
Siège social : 16 quai Duguay Trouin
35000 RENNES
851 224 709 RCS RENNES

TRANSFORMATION EN SOCIÉTÉ CIVILE

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} Décembre 2023, il a été décidé la transformation de la société en Société Civile à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

L'objet de la société est modifié ainsi qu'il suit :

- la prise de participation ou d'intérêt, directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés, entités juridiques, entreprises civiles ou commerciales,

- l'acquisition, la détention, l'administration et la cession de ces participations,
- la réalisation de toutes prestations de services, d'études, de conseils et d'assistance au profit de ces sociétés et entreprises, dans les domaines administratifs, juridiques, comptables, informatiques, immobiliers et financiers ;

- la participation active à la gestion des sociétés, directement ou indirectement contrôlée par la société, ainsi que toutes sociétés dans laquelle elle détient des participations, notamment par :

- . l'animation effective de ces sociétés en déterminant la vision globale, la politique, et le fonctionnement du groupe formé par ces dernières et en définissant les activités de ces structures,

- . le pilotage de la stratégie du groupe, la coordination des différentes actions et la conduite de son développement,

- . la prise de décision et d'orientation en matière commerciale, industrielle, financière, administrative, juridique,

- . la gestion des actifs financiers et immobiliers des différentes entités du groupe,

- . la recherche de solutions permettant la réalisation d'économie d'échelle et l'amélioration de la rentabilité et de la performance globale de l'ensemble des entités par des procections dédiés,

- . la mobilisation des moyens humains, financiers, techniques spécifiques pour y parvenir,

- Et plus généralement, toutes opé-

rations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 Euros.

Monsieur Damien MENARD, demeurant à RENNES (35000), 23 rue d'Échange, gérant, est confirmé dans ses fonctions.

RCS : RENNES
Pour avis

L237J12663



PLOUF-CANCALE

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 4, rue du Jasmin
35400 ST MALO
978 305 449 RCS ST MALO

TRANSFERT DE SIÈGE

Par décision du 20/11/2023, l'associée unique de la SAS PLOUF-CANCALE a décidé de transférer le siège social du 4, rue du Jasmin à Saint-Malo au 21 quai Gambetta 35260 CANCALE à compter du 01/12/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Publicités RCS St Malo

Pour avis

L237J12697



DIFFÉRENT.E

Société par actions simplifiée
Capital : 1 000 €
Siège social : 16 rue André Pailheret -
35000 RENNES
RCS Rennes 920 921 210

Par acte sous seing privé en date du 14 novembre 2023, l'associé unique a désigné la société DIFFÉRENT.E, société à responsabilité limitée au capital social de 2 050 €, dont le siège social est situé 16 rue André Pailheret - 35000 RENNES, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Rennes sous le numéro 981 818 701, en qualité de président de la société suite à la démission de Madame Valérie CHAPON. L'associé unique n'a pas procédé à la nomination d'un nouveau directeur général suite à la démission de Madame Pénélope TRÉBAUT.

L237J12704

SCP « Sandra BASLÉ et Fabienne VERRIEZ »

Notaires associées
88 Boulevard de Bliche
LECOUSSE (35133)

SCI MONBALYS

Capital social : 1 500 euros
5 rue de la Bergerie
35000 BALAZÉ
RCS RENNES N°443 435 482

Suivant Procès Verbal d'assemblée générale en date du 21 octobre 2023,

Les associés ont nommé en qualité de gérante Madame Caroline MONTHORIN, épouse de Monsieur Maxime DAVID, demeurant La Tachelais 35500 MONTREUIL-SOUS-PEROUSE, en remplacement de Monsieur Gustave MONTHORIN, demeurant 5 rue de la Bergerie 35500 BALAZÉ, démissionnaire,

Et décidé du transfert de siège social à MONTREUIL-SOUS-PEROUSE 35500 La Tachelais.

Pour insertion. Le notaire.

L237J12722

ATELIER IUGZ

SAS au capital de 2.000 € porté à 2.857 €
Siège social : 6, La Ville En Julien
35270 COMBOURG
853 274 736 RCS SAINT-MALO

Par décisions de l'associé unique en date du 01/12/2023, le capital social a été augmenté de la somme de 857 € pour être porté de 2.000 € à 2.857 €, par apport en numéraire. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de SAINT-MALO. Pour avis.

L237J12729

BRETAGNE SERVICES LOGISTIQUES

Société par actions simplifiée
au capital de 105.000 €
Siège social : rue Edouard Branly, ZA La
Massue 35170 BRUZ
412.060.022 RCS Rennes

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Le 01/12/2023, aux termes des décisions de l'Associé unique, la société DIMOTRANS GROUP, société par actions simplifiée au capital de 11.447.701,30 €, ayant son siège social sis Chemin du Bois des Aies 69330 PUSIGNAN, immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro 951.981.554, a été nommée Présidente à compter du même jour en remplacement de la société FINANCIERE DIMOTRANS, démissionnaire.

L237J12733

LE COMPTOIR DES SAVEURS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5.200 euros
Siège social : 3, rue Gilles de Roberval
ZA de Beaugé - 35340 LIFFRE
438 733 743 RCS RENNES

Par décisions de l'associée unique du 01/12/2023, (i) Manon LAISNEY sise 2, La Rouelle 35140 MEZIERES-SUR-BOUESNON a été maintenue aux fonctions cogérante à compter du 01/12/2023 inclus et sans limitation de durée, (ii) il a été constaté la démission de Laurent WENK sis 10 Launay Pavrel 35140 MEZIERES-SUR-BOUESNON de ses fonctions de cogérant à compter du 01/12/2023 inclus. RCS RENNES. Pour avis.

L237J12735

CABINET MILIN

Avocat au barreau de vannes
Spécialiste en droit des sociétés
62 rue Victor Basch 56000 VANNES
Tél : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

PATRI PENHOET

Société civile immobilière
au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 23 Boulevard de la Duchesse Anne 35000 RENNES
417 492 261 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 30 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 23 Boulevard de la Duchesse Anne, 35000 RENNES au 8 Boulevard de la Tour d'Auvergne 35000 RENNES, et ce à compter du 1^{er} janvier 2024, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis
La Gérance

L237J12760

CABINET MILIN

Avocat au barreau de vannes
Spécialiste en droit des sociétés
62 rue Victor Basch 56000 VANNES
Tél : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

TRANSMAP JOANNA

Société civile
au capital de 244 200 euros
Siège social : 23 Boulevard de la Duchesse Anne 35000 RENNES
523 522 449 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2023, l'Assemblée Générale

Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 23 Boulevard de la Duchesse Anne 35000 RENNES au 8 Boulevard de la Tour d'Auvergne 35000 RENNES, et ce à compter du 1^{er} janvier 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis
La Gérance

L237J12761

CABINET MILIN

Avocat au barreau de vannes
Spécialiste en droit des sociétés
62 rue Victor Basch 56000 VANNES
Tél : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

TRANSMAP AURELIA

Société civile au capital de 244 200 euros
Siège social : 23 Boulevard de la Duchesse Anne 35000 RENNES
523 546 273 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 23 Boulevard de la Duchesse Anne, 35700 RENNES au 8 Boulevard de la Tour d'Auvergne 35000 RENNES, et ce à compter du 1^{er} janvier 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis
La Gérance

L237J12763

CABINET MILIN

Avocat au barreau de vannes
Spécialiste en droit des sociétés
62 rue Victor Basch 56000 VANNES
Tél : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

TRANSMAP MORGANE

Société civile
au capital de 244 200 euros
Siège social : 23 Boulevard de la Duchesse Anne 35000 RENNES
523 546 232 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 23 Boulevard de la Duchesse Anne, 35000 RENNES au 8 Boulevard de la Tour d'Auvergne 35000 RENNES, et ce à compter du 1^{er} janvier 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis
La Gérance

L237J12764

CABINET MILIN

Avocat au barreau de vannes
Spécialiste en droit des sociétés
62 rue Victor Basch 56000 VANNES
Tél : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

TRANSMAP AUGUSTE

Société civile
au capital de 244 200 euros
Siège social : 23 Boulevard de la Duchesse Anne 35000 RENNES
523 544 211 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 23 Boulevard de la Duchesse Anne, 35000 RENNES au 8 Boulevard de la Tour d'Auvergne 35000 RENNES, et ce à compter du 1^{er} janvier 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis. La Gérance

L237J12765

POUR RETROUVER
CHAQUE SEMAINE
L'ACTUALITÉ
DE VOTRE RÉGION
ABONNEZ-VOUS

MODIFICATIONS

CABINET MILIN

Avocat au Barreau de Vannes
Spécialiste en Droit des Sociétés
62 RUE Victor Basch
56000 VANNES
Tél : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

TRANSMAP ANTOINE

Société civile
au capital de 244 200 euros
Siège social : 23 Boulevard de la Duchesse Anne 35000 RENNES
5223 534 634 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 23 Boulevard de la Duchesse Anne, 35000 RENNES au 8 Boulevard de la Tour d'Auvergne 35000 RENNES, et ce à compter du 1^{er} janvier 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.
Pour avis. La Gérance

L237J12766

BETIN GODELOUP

devenue BT GODELOUP
Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions
simplifiée
Au capital de 50.000 euros
Siège social : 12, rue de la Mairie
35370 TORCE
420 150 237 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés du 01/12/2023 à effet du même jour, (I) la dénomination sociale est devenue : BT GODELOUP, et (II) la société a été transformée en société par actions simplifiée.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée.

Dénomination : SARL BETIN GODELOUP, devenue BT GODELOUP
Siège social 12, rue de la Mairie 35370 TORCE

Capital social : 50.000 €
Administration : les fonctions de gérant exercées par Hubert GODELOUP sis 2 impasse du Calvaire 35370 TORCE, Emmanuel BIENNASSIS sis Le Haut Rampon 35680 LOUVIGNE-DE-BAIS et Yvonnick TREBON sis L'Aubier 35370 TORCE prennent fin à compter du 01/12/2023 ;
Emmanuel BIENNASSIS devient Président à compter du 01/12/2023, sans limitation de durée ;
Yvonnick TREBON devient Directeur général à compter du 01/12/2023, sans limitation de durée ;

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions, et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
RCS RENNES. Pour avis,

L237J12783

CABINET MILIN

AVOCAT AU BARREAU DE VANNES
SPECIALISTE EN DROIT DES SOCIÉTÉS
62 RUE VICTOR BASCH
56000 VANNES
Tél : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

MAP'IMMO AIRPARC 2

Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social : 23 Boulevard de la Duchesse Anne
35000 RENNES
480 090 497 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 23 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 23 Boulevard de la Duchesse Anne, 35000 RENNES au 8 Boulevard de la Tour d'Auvergne 35000 RENNES, et ce à compter du 1^{er} janvier 2024, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.
Pour avis. La Gérance

L237J12784

CABINET MILIN

AVOCAT AU BARREAU DE VANNES
SPECIALISTE EN DROIT DES SOCIÉTÉS
62 RUE VICTOR BASCH
56000 VANNES
Tél : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

PATRI NONNA

Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social : 23 Boulevard de la Duchesse Anne
35000 RENNES
487 818 700 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 23 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 23 Boulevard de la Duchesse Anne, 35000 RENNES au 8 Boulevard de la Tour d'Auvergne 35000 RENNES, et ce à compter du 1^{er} janvier 2024, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.
Pour avis. La Gérance

L237J12785

CABINET MILIN

AVOCAT AU BARREAU DE VANNES
SPECIALISTE EN DROIT DES SOCIÉTÉS
62 RUE VICTOR BASCH
56000 VANNES
Tél : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

CHAMP REPUBLIQUE

Société civile immobilière
au capital de 1 500 euros
Siège social : 23 Boulevard de la Duchesse Anne
35000 RENNES
410 060 099 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 23 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 23 Boulevard de la Duchesse Anne, 35000 RENNES au 8 Boulevard de la Tour d'Auvergne 35000 RENNES, et ce à compter du 1^{er} janvier 2024, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.
Pour avis. La Gérance

L237J12789

CABINET MILIN

AVOCAT AU BARREAU DE VANNES
SPECIALISTE EN DROIT DES SOCIÉTÉS
62 RUE VICTOR BASCH
56000 VANNES
Tél : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

PATRIMAP LONG CHAMPS

Société civile immobilière
au capital de 1 500 euros
Siège social : 23 Boulevard de la Duchesse Anne
35000 RENNES
483 253 589 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 23 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 23 Boulevard de la Duchesse Anne, 35000 RENNES au 8 Boulevard de la Tour d'Auvergne 35000 RENNES, et ce à compter du 1^{er} janvier 2024, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.
Pour avis. La Gérance

L237J12790



SCI BNCD

SCI au capital de 95.000 €
La Lande Ragot - 35340 LIFFRE
RENNES RCS 483 755 617

Aux termes du PV de la collectivité des associés en date du 29/11/2023, qui fait suite au décès de Madame Noëlla LEUTELLIER née VILEBU, Monsieur Bernard LEUTELLIER devient seul et unique gérant.

Pour avis.

L237J12807

EVEN SYNERGIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 350.000 euros
porté à 379.000 euros
Siège social : Le Pré Jean
35360 BOISGERVILLY
818 944 522 RCS RENNES

Par décisions de l'associé unique du 04/09/2023, le capital social a été augmenté de 29.000 euros pour être porté de 350.000 euros à 379.000 euros par apports en nature et création de 290 parts nouvelles. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés. RCS RENNES. Pour avis.

L237J12825

CABINET MILIN

Avocat au Barreau de Vannes
Spécialiste en droit des Sociétés
62 rue Victor Basch
56000 VANNES
Tél : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

MAP'IMMO LA BAULE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 23 Boulevard de la Duchesse Anne 35000 RENNES
491 116 273 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 30 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 23 Boulevard de la Duchesse Anne, 35000 RENNES au 8 Boulevard de la Tour d'Auvergne 35000 RENNES, et ce à compter du 1^{er} janvier 2024, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.
Pour avis

La Gérance

L237J12831

CABINET MILIN

Avocat au Barreau de Vannes
Spécialiste en droit des Sociétés
62 rue Victor Basch
56000 VANNES
Tél : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

PATRIMAP ANATOLE

Société civile immobilière
au capital de 1 600 euros
Siège social : 23 Boulevard de la Duchesse Anne 35000 RENNES
432 458 594 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 30 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 23 Boulevard de la Duchesse Anne, 35000 RENNES au 8 Boulevard de la Tour d'Auvergne 35000 RENNES, et ce à compter du 1^{er} janvier 2024, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.
Pour avis

La Gérance

L237J12832

CABINET MILIN

Avocat au Barreau de Vannes
Spécialiste en droit des Sociétés
62 rue Victor Basch
56000 VANNES
Tél : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

MAP'IMMO VIVALIS

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 23 Boulevard de la Duchesse Anne 35000 RENNES
478 718 448 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 30 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 23 Boulevard de la Duchesse Anne, 35000 RENNES au 8 Boulevard de la Tour d'Auvergne 35000 RENNES, et ce à compter du 1^{er} janvier 2024, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.
Pour avis

La Gérance

L237J12833

CABINET MILIN

Avocat au Barreau de Vannes
Spécialiste en droit des Sociétés
62 rue Victor Basch
56000 VANNES
Tél : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

PATRIMAP ROMAINVILLE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 23 Boulevard de la Duchesse Anne 35000 RENNES
492 931 738 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 30 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 23 Boulevard de la Duchesse Anne, 35000 RENNES au 8 Boulevard de la Tour d'Auvergne 35000 RENNES, et ce à compter du 1^{er} janvier 2024, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.
Pour avis

La Gérance

L237J12837

CABINET MILIN

Avocat au Barreau de Vannes
Spécialiste en droit des Sociétés
62 rue Victor Basch
56000 VANNES
Tél : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

RM LEPERDIT

Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social : 23 BD de la Duchesse Anne
35000 RENNES
901 565 655 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 30 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 23 Boulevard de la Duchesse Anne, 35000 RENNES au 8 Boulevard de la Tour d'Auvergne 35000 RENNES, et ce à compter du 1^{er} janvier 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.
Pour avis

La Gérance

L237J12840

CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS

Société d'Avocat
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



RELIANCE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 Euros
Siège social : CHASNE-SUR-ILLET
(Ille-et-Vilaine) - 14 La Mettrie
RCS RENNES 881 381 750

L'Assemblée Générale du 01/12/2023, a décidé de transférer à CHASNE-SUR-ILLET (Ille-et-Vilaine) - 14 La Mettrie, le siège social précédemment fixé à RENNES (Ille et Vilaine) - 9 Rue Madame du Campfranc, et ce à compter du 1^{er} octobre 2023.

L237J12844

POUR RESTEZ
INFORMÉ SUR TOUTE
L'ACTUALITÉ
ÉCONOMIQUE

24H/24H

PUBLICATION

ANNONCE EN LIGNE VIA
PLATEFORME INTERNET

MODIFICATIONS

CABINET MILIN
AVOCAT AU BARREAU DE VANNES
SPECIALISTE EN DROIT DES SOCIÉTÉS
62 RUE VICTOR BASCH
56000 VANNES
Tél : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

MAP'INVEST

Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social : 23 Boulevard de la Duchesse Anne
35700 RENNES
478 716 434 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 30 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 23 Boulevard de la Duchesse Anne, 35700 RENNES au 8 Boulevard de la Tour d'Auvergne 35000 RENNES, et ce à compter du 1^{er} janvier 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.
Pour avis. La Gérance

L237J12870

CABINET MILIN
AVOCAT AU BARREAU DE VANNES
SPECIALISTE EN DROIT DES SOCIÉTÉS
62 RUE VICTOR BASCH
56000 VANNES
Tél : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

PATRIMAP 3S

Société civile immobilière
au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 23 Boulevard de la Duchesse Anne
35700 RENNES
415 407 659 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 30 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 23 Boulevard de la Duchesse Anne, 35700 RENNES au 8 Boulevard de la Tour d'Auvergne 35000 RENNES, et ce à compter du 1^{er} janvier 2024, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.
Pour avis
La Gérance

L237J12872

CABINET MILIN
AVOCAT AU BARREAU DE VANNES
SPECIALISTE EN DROIT DES SOCIÉTÉS
62 RUE VICTOR BASCH
56000 VANNES
Tél : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

PATRIMAP 3

Société civile
au capital de 1 600 euros
Siège social : 23 Boulevard de la Duchesse Anne
35000 RENNES
432 465 979 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 30 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 23 Boulevard de la Duchesse Anne, 35000 RENNES au 8 Boulevard de la Tour d'Auvergne 35000 RENNES, et ce à compter du 1^{er} janvier 2024, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.
Pour avis. La Gérance

L237J12873

CABINET MILIN
AVOCAT AU BARREAU DE VANNES
SPECIALISTE EN DROIT DES SOCIÉTÉS
62 RUE VICTOR BASCH
56000 VANNES
Tél : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

MADA

Société civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 23 Boulevard de la Duchesse Anne
35700 RENNES
918 883 406 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 23 Boulevard de la Duchesse Anne, 35700 RENNES au 8 Boulevard de la Tour d'Auvergne 35000 RENNES, et ce à compter du 1^{er} janvier 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.
Pour avis. La Gérance

L237J12874

CABINET MILIN
AVOCAT AU BARREAU DE VANNES
SPECIALISTE EN DROIT DES SOCIÉTÉS
62 RUE VICTOR BASCH
56000 VANNES
Tél : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

SNC MARIE LOUISE

Société en nom collectif
au capital de 1 000 euros
Siège social : 23 Boulevard de la Duchesse Anne
35700 RENNES
795 283 126 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 23 Boulevard de la Duchesse Anne, 35700 RENNES au 8 Boulevard de la Tour d'Auvergne 35000 RENNES, et ce à compter du 1^{er} janvier 2024, et de modifier en conséquence l'article 6 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.
Pour avis
La Gérance

L237J12875



contact@ssjavocat.fr
Espace CYBELE -
9 Rue Hélène BOUCHER
BP 50125 - 22191 PLERIN

SLB

Société civile
Au capital de 1 010 euros
Siège Social : 1 Avenue de Beausoleil
35740 PACE
RCS RENNES 805 323 540

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions en date du 1^{er} juin 2023 des associés de la société SLB, existant alors sous la forme d'une société à responsabilité limitée, il a été décidé de transformer la Société en société civile à effet immédiat. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau. Madame Tiffanie CLEMENT, précédemment gérant, a été confirmée dans son mandat.

Enfin, aux termes de ces mêmes délibérations, l'objet social a été défini comme suit : toute prise de participation dans une ou plusieurs sociétés à caractère industriel, commercial, artisanal, civil.

La gérance

L237J12884



LE LION D'OR

Société à responsabilité limitée
au capital de 756 000 euros
Siège social : 6 rue Chateaubriand
35460 MAEN ROCH
439 424 615 RCS RENNES

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 5 décembre 2023, les associés ont décidé à compter de ce jour de transformer la Société en Société par actions simplifiée.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Anciennes mentions :

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Capital : 756 000 euros

Dénomination : LE LION D'OR

Gérance : M. Morgan HUMBERT et Mme Elisabeth HUMBERT

Nouvelles mentions :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : LE LION D'OR

Président : HOLDING L.D.O, Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000 €, dont le siège social est 6, rue Chateaubriand à MAEN ROCH 35460, identifiée sous le n° 350 975 637 RCS Rennes

Forme et cession des actions : Les actions émises ont obligatoirement la forme nominative. Les cessions d'actions entre associés sont libres. Toute autre cession est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

Assemblées générales : Les assemblées générales se composent de tous les associés sans restriction particulière. Un associé peut y être représenté par un autre associé. Chaque membre a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Pour avis,

L237J12894

OBJET SOCIAL - AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Dénomination : PATRIMINVEST 23 RHÔNE ALPES
Forme : SCI
Siège social : 34 rue Saint Georges, 35000 RENNES N° 949 426 365 RCS GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Aux termes d'une décision en date du 24 juillet 2023, les associés ont décidé de modifier l'objet social. Le nouvel objet social est le suivant : l'acquisition de biens immobiliers, la gestion et l'exploitation par location ou autrement des biens immobiliers et, le cas échéant, l'aliénation desdits biens immobiliers

Aux termes d'une décision en date du 21 août 2023, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 2.050.100 euros à 2.400.100 euros

Modification des statuts : Les articles « 2-OBJET »,

« 6.1 MONTANT DES APPORTS » et « 7-CAPITAL SOCIAL » des statuts ont été modifiés pour tenir compte de la modification de l'objet social et de l'augmentation de capital

Mention sera portée au RCS de GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

L237J12911

CABINET MILIN
Avocat au Barreau de Vannes
Spécialiste en droit des Sociétés
62 rue Victor Basch
56000 VANNES
Tél : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

SCI CALABRIA

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 23 Boulevard de la Duchesse Anne 35000 RENNES
843 524 141 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 23 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé à compter du 1^{er} janvier 2024 de remplacer la dénomination sociale SCI CALABRIA par CALABRIA, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts et de transférer le siège social du 23 Boulevard de la Duchesse Anne, 35000 RENNES au 8 Boulevard de la Tour d'Auvergne 35000

RENNES, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis
La Gérance

L237J12913

CABINET MILIN
Avocat au Barreau de Vannes
Spécialiste en droit des Sociétés
62 rue Victor Basch
56000 VANNES
Tél : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

SCI TRENTA

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 23 Boulevard de la Duchesse Anne 35000 RENNES
843 524 869 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 23 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé à compter du 1^{er} janvier 2024 de remplacer la dénomination sociale SCI TRENTA par TRENTA, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts et de transférer le siège social du 23 Boulevard de la Duchesse Anne, 35000 RENNES au 8 Boulevard de la Tour d'Auvergne 35000 RENNES, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis
La Gérance

L237J12915

VONGOLOVERS

SARL au capital de 40 000 euros
14 rue Jack Kerouac
35700 RENNES
913 916 698 RCS RENNES

NOMINATION COGERANTS

Aux termes du PV du 01/11/2023, les associés ont nommé en qualité de cogérants Monsieur Roman LE FURAU, demeurant 5 rue André Pailheret 35000 RENNES, et Monsieur Jean-Louis SERRE, demeurant 18 rue Nationale 22270 LAN-CIEUX, pour une durée indéterminée à compter du 01/11/2023.

Pour avis.

L237J12715

FIDAL
AVOCATS

Direction Régionale Bretagne
2, rue de la Malblais
CS 22227 - 35042 RENNES Cedex

TRANSPORTS BOUIN

Société par actions simplifiée
Au capital social de 40.000 euros
Porté à 50.000 euros
Siège social : ZA La Rivière - Rue Henri Ravalet - BP 33207
35532 NOYAL SUR VILAINE,
389.140.294 RCS RENNES

AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes des décisions de l'associé unique du 29 novembre 2023 et des décisions du Président du 7 décembre 2023, le capital social a été augmenté d'un montant de 10.000 euros, pour être porté de 40.000 euros à 50.000 euros, par création de 250 actions nouvelles.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Rennes.

Pour avis,

L237J12941

CHAQUE SEMAINE
L'ACTUALITÉ DE
VOTRE RÉGION

7 Jours
votre Régie publicitaire
sur toute la France

DISSOLUTIONS

RENNES COURTAGE CREDITS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7.500 Euros
Siège Social : 100 Mail François Mitterrand
35000 RENNES
RCS RENNES 751 057 597

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 23 novembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidatrice M. Stéphane BLOT demeurant à PACE (35740), 50 Boulevard Dumaine de la Josserie, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à RENNES (35000), 100 Mail François Mitterrand. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Le Liquidateur

L237J12291

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

SCI CJV

Société civile immobilière en liquidation au capital de 56 406,14 euros
Siège social et de liquidation : 15 quai Duguay Trouin - 35400 SAINT MALO
409 961 026 RCS SAINT MALO

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Par décision unanime du 30 novembre 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 novembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Ils ont nommé comme liquidateur Madame Frédérique BONNIER, demeurant 17 rue de l'Abbaye - 35400 SAINT MALO, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 15 quai Duguay Trouin - 35400 SAINT MALO. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Saint Malo.

Le Liquidateur

L237J12656

LC CONSTRUCTION

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 5 RUE DE LA GARE
35530 NOYAL SUR VILAINE
RCS de RENNES n°877 602 219

L'assemblée générale extraordinaire du 01/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/12/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. LECOURT Stéphane, demeurant 2D Rue Saint-Roch, 35530 NOYAL SUR VILAINE et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

il est mis fin aux fonctions de directeur général de M. Raphael COUPAS.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

L237J12668

DAYA

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 120 000 euros
Siège social : THORIGNE FOUILLARD
35235 ZA de Bellevue
Siège de liquidation : ZA de Bellevue
35235 THORIGNE FOUILLARD
483864054 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 07 décembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mr David THOUANEL, demeurant 34 avenue du Général de Gaulle 35310 MORDELLES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé ZA de Bellevue 35235 THORIGNE FOUILLARD. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,

Le Liquidateur

L237J12942

LA HAUTE HAIE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 77 010 euros
Siège social : PLELAN LE GRAND
35380 ZA de la Pointe
Siège de liquidation : ZA de la Pointe
35380 PLELAN LE GRAND
481656007 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 07 décembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mr David THOUANEL, demeurant 34 avenue du Général de Gaulle 35310 MORDELLES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé ZA de la Pointe 35380 PLELAN LE GRAND. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis; Le Liquidateur

L237J12944

A.Y.A.

SAS au capital de 1 500 €
Siège social : 6 LA TREMBLAIS
35190 LA BAUSSAINE
RCS de SAINT MALO n°917 666 943

L'assemblée générale extraordinaire du 08/11/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 08/11/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. ROLAND Aurélien, demeurant 6 La Tremblais, 35190 LA BAUSSAINE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

Il est mis fin aux fonctions de directeur général de Madame Alice YILMAZ et de Monsieur Yohann COSTA.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de SAINT MALO.

L237J12676



DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : XPERF - ENTREPRISE.
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 27 Résidence Les Vallées, 35133 LA CHAPELLE-JANSON.
880742382 RCS de Rennes.

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 novembre 2023. Madame Catherine TOUCHARD, demeurant 27, Résidence Les Vallées 35133 La Chapelle Janson a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

L237J12705

CLÔTURES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **SCI FOPEMA**. Forme : SCI société en liquidation. Capital social : 9000 euros. Siège social : 18 Rue LOUIS ROSSEL, 35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE. 921611927 RCS de Rennes. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 4 décembre 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Julien FORTIN demeurant 45 Piet Mondriaansingel, 01112 WX DIEMEN (Pays-Bas) et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du RCS du RENNES. Le liquidateur L237J12762

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **MY-AR**. Forme : SAS société en liquidation. Capital social : 50000 euros. Siège social : 10 rue Lavoisier - ZI LA GOULGATIERE, 35220 Chateaubourg. 889708012 RCS de Rennes. Aux termes de l'AGO en date du 2 janvier 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Pierre BERTIN demeurant Zone Industrielle de la Goulgatière - 10 rue Lavoisier, 35220 Chateaubourg et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du RCS du RENNES. Le liquidateur L237J12830

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **SCI FOUGERAISE**, STE EN LIQUIDATION. Forme : SCI société en liquidation. Capital social : 1000 euros. Siège social : 93 Avenue Henri Fréville, 35200 Rennes. 451242143 RCS de Rennes. Aux termes d'une AGO en date du 31 décembre 2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Jean-François BERTIN demeurant 107 Rue de Sèvres, 75006 PARIS et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du RCS du RENNES. Le liquidateur

L237J12835

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **SCI MAIL**. Forme : SCI société en liquidation. Capital social : 1000 euros. Siège social : 93 Avenue Henri Fréville, 35200 Rennes. 511548505 RCS de Rennes. Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Pierre BERTIN demeurant 18 rue de la Monnaie, 35000 Rennes et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du RCS du de Rennes. Le liquidateur

L237J12842

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **SCI SAINT-NAZAIRE**. Forme : SCI société en liquidation. Capital social : 1000 euros. Siège social : 93 Avenue Henri Fréville, 35200 Rennes. 479458564 RCS de Rennes. Aux termes de l'AGO en date du 30 novembre 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Jean-François BERTIN demeurant 107 Rue de Sèvres, 75008 PARIS et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du RCS du RENNES. Le liquidateur

L237J12857

LA MARELLE

EURL au capital de 10 000 €
Siège social : 13 PL DES MARELLES
35135 CHANTEPIE
RCS de RENNES n°482 915 410

En date du 05/12/2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme GIROD Française de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

L237J12868

VAY FOOD

ste en liquidation
SARL au capital de 1 500 €
Siège social : 50 Rue de la Belle Epine
35510 Cesson-Sévigné
RCS RENNES 847 637 287

Aux termes du PV d'AGE en date du 14/03/2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus et déchargé le liquidateur de son mandat, constaté la clôture de liquidation.

La société sera radiée du RCS de RENNES.

L237J12880

ATTESTATION
DE PARUTION
IMMÉDIATE

MODIFICATIONS



MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

CHLOLI, SARL au capital de 802000 euros. Siège social : 31 Avenue Chemin Vert 35131 PONT-PEAN. 794331165 RCS de RENNES. Aux termes de l'AGE en date du 16/10/2023, les associés ont décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : - La souscription, l'acquisition, la propriété et la gestion de participations majoritaires ou minoritaires dans toutes sociétés ou groupements quelconques ; - L'animation du groupe formé par la Société et ses filiales ; - La participation active à la conduite de la politique du groupe et au contrôle de ses filiales ; - Toutes prestations de service en matière administrative, financière, comptable, commerciale, informatique, de gestion, au profit des filiales de la société ou de toutes autres sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ; - L'exercice de toutes activités entrant dans le cadre de l'objet des sociétés financières ou holdings ; - Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ; - La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance. L'article 2 des statuts a été modifié. Mention sera portée au RCS de RENNES.

L237J12881

FONDS DE COMMERCE



CESSION FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Charles PIQUEREL, notaire à SAINT-MALO, le 1^{er} décembre 2023, avec le concours de Maître Aude GIRARD, avocat à RENNES et IMHOTELS CONSEIL,

La société SARL REVEL, dont le siège social est à DINARD (35800), Plage de l'Ecluse, identifiée au SIREN sous le numéro 521 053 256 et immatriculée au RCS de SAINT-MALO.

A cédé à la société PLOUF-CANCALE, dont le siège social est à SAINT-MALO (35400), 4 rue du Jasmin, identifiée au SIREN sous le numéro 978 305 449 et immatriculée au RCS de SAINT-MALO.

Son fonds de commerce de RESTAURANT, CREPERIE, PIZZERIA, GLACIER, BAR, DEGUSTATION DE FRUITS DE MER, VENTE A EMPORTEUR, exploité à CANCALE (35260), 21 quai Gambetta et 5 rue Georges V.

Moyennant le prix de 480.000,00 euros.

Entrée en jouissance le 1^{er} décembre 2023.

Les oppositions seront reçues à SAINT-MALO (35400), 9 rue de Toulouse, au siège de la SELARL «OFFICE NOTARIAL DE LA CITE SAINT-MALO INTRA MURUS», où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC).

Pour insertion
Maître Charles PIQUEREL, notaire
L237J12710

WWW.7JOURS.FR

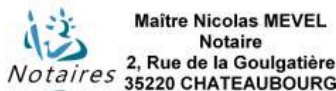


Par acte reçu par Me Marc BERTIN, notaire à RENNES, le 27 Novembre 2023, en cours d'enregistrement au SDE RENNES, la société GARAGE LAURENT, SARL, au capital social de 5.000,00€, ayant son siège à RENNES, 5-7 Rue Maquis Saint-Marcel, RCS RENNES 537878290, a vendu à la société GARAGE DE SAINT-HELIER, SAS, au capital de 14.000,00€, ayant son siège à RENNES, 5 Rue Maquis Saint-Marcel, RCS RENNES 980410799, le fonds de commerce d'ACHAT DE TOUS VEHICULES AUTOMOBILES, DE TOUS ENGINES ET MATERIELS DE TRAVAUX PUBLICS (VENTE, ENTRETIEN, REPARATION ET TRANSFORMATION), LE COMMERCE DE PNEUMATIQUES, PIECES DETACHEES ET ACCESSOIRES AUTOMOBILES, ENTREPRISE D'ELECTRICITE AUTOMOBILES ET TOUTE ENTREPRISE DE TOLERIE, PEINTURE, exploité à RENNES, 5-7 Rue Maquis Saint-Marcel, connu sous le nom commercial GARAGE LAURENT, avec entrée en jouissance le 27 novembre 2023, moyennant le prix de 170.000,00€, dont 10.000,00€ de matériel.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me BERTIN, située à RENNES, 12 rue des Frands Bourgeois, au plus tard dans les 10 jours de la dernière en date des publications où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis, Maître BERTIN.
L237J12856

REGIME MATRIMONIAUX



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Nicolas MEVEL, notaire à CHATEAUBOURG, le 29/11/2023, Monsieur Joël HIGUINEN et Madame Sylviane HIGUINEN née VAN BEVEREN, demeurant ensemble à RENNES (Ille-et-Vilaine), 23 square Charles-Hercule de Keranfec'h.

Marié sous le régime de légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la Mairie de BOUGLIGNY, le 31/08/1991 ; ledit régime non modifié depuis.

Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE de biens présents et à venir avec clause d'attribution intégrale de la communauté au choix du conjoint survivant en cas de dissolution par décès.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Nicolas MEVEL, notaire à CHATEAUBOURG, en son étude.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire.

Pour insertion, Maître Nicolas MEVEL
L237J12653



TRENTÉ CINQ NOTAIRES
28 rue Alphonse Legault
à BRUZ (35170)

AMÉNAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Larhzal NASYF le 1^{er} décembre 2023, Mr André Raymond CHARRON, né à CHELUN

(35640) le 2 avril 1956 et Mme Sylviane Martine Chantal Marie-Christine GUILLOIS, née à RENNES (35000) le 21 février 1958, demeurant ensemble à VERN-SUR-SEICHE (35770) 6 rue de la Touche.

Mariés à la mairie de LE THEIL-DE-BRETAGNE (35240) le 15 juillet 1977 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ont adjoindé à leur régime matrimonial une clause de précipt portant sur la résidence principale et les meubles s'y trouvant.

Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de l'aménagement du régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

Pour avis.
L237J12661



28 rue Alphonse Legault
à BRUZ (35170)

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte notarié reçu par Maître Guillaume JOUIN, notaire à BRUZ, le 1^{er} décembre 2023, il résulte que Monsieur Vincent Jean-Christophe HUE, Ingénieur, et Madame Delphine Yvonne Mireille MOSCA, cadre de santé, demeurant ensemble à BRUZ (35170) 132 La Vieille Rue.

Monsieur est né à BREST (29200) le 1^{er} février 1973,

Madame est née à LES SABLES-D'OLONNE (85100) le 14 avril 1977.

Mariés à la mairie de LES SABLES-D'OLONNE (85100) le 3 mai 2003 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ont adopté pour l'avenir le régime de la séparation de biens tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code civil.

Conformément à l'article 1397 alinéa 3 du code civil, les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées à Me Guillaume JOUIN notaire à BRUZ.

L237J12702



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître TEXIER le 30 novembre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au survivant entre :

Monsieur Jean-Claude Pierre Marie SAUDRAIS, agriculteur, et Madame Marie-Madeleine Jacqueline DOUILLET, agricultrice, demeurant ensemble à DOURDAIN (35450) 1 La Brémaudais.

Monsieur est né à DOURDAIN (35450) le 20 décembre 1959,

Madame est née à RENNES (35000) le 27 mars 1960.

Mariés sans contrat à la mairie de PIRE SUR SEICHE (35150) le 10 septembre 1983. Non modifié depuis. Tous deux de nationalité française et résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

L237J12736

WWW.7JOURS.FR



AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte en date du 05 décembre 2023 dressé par Maître Gaëlle BUNEL, notaire à CHANTEPIE, Monsieur Christophe Jean François HERCELIN, né le 10 février 1964 à SAINT-NAZAIRE, et Madame Anne HERCELIN née GILART de KERANFLECH, née le 19 juillet 1965 à NANTES, demeurant ensemble 32 avenue de la Gare, 35770 VERN-SUR-SEICHE, mariés le 05 mai 1990 à la mairie de Saint-Herblain (44800), sous le régime de la communauté réduite aux acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union, ont décidé d'aménager leur régime matrimonial en y adjoignant une clause de précipt.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Gaëlle BUNEL, notaire à CHANTEPIE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de l'aménagement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil.
Me Gaëlle BUNEL

L237J12757

AUTRES ANNONCES

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

Dénomination : **ARCADES BOX**
Forme : EURL au capital de 10000 euros
Siège social : 93 Avenue Henri Fréville
35200 RENNES
821216835 RCS RENNES

Suivant décision du 30 novembre 2023, l'associée unique BWOOD, SAS au capital de 10 773 360 euros, sise 10 place vendôme, 75001 PARIS, 393754023 RCS Paris, a décidé la dissolution sans liquidation de la société dans les conditions de l'article 1844-5, al. 3 du Code Civil.

Les créanciers de la société ARCADES BOX pourront former oppositions devant le Tribunal de

Commerce dans les trente jours de la présente publication

L237J12587

X ' TREME ATTITUDE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 46 rue de la Croix de Pierre
35470 BAIN DE BRETAGNE
503 880 395 RCS RENNES

AVIS DE CONTINUATION

Aux termes d'une décision en date du 30 octobre 2023, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance

L237J12588

SERVICE
DE RELECTURE
ASSURÉ

AUTRE ANNONCE

A t h é i s
A+H&S
experts-comptables

LE VILLAGE CANCALAIS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 366 000 €
Siège social : Rue du Corsaire
35260 CANCALE
491 218 988 RCS ST MALO

AVIS DE NON DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 04/12/2023, l'AGE, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis. La Gérance

L237J12716



RETROUVEZ-NOUS SUR
7JOURS.FR

SERVICE DE RELECTURE
ASSURÉ

ATTESTATION DE PARUTION
IMMÉDIATE

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

VENTES DE FONDS DE COMMERCE

Résumé hebdomadaire des publicités de cession de fonds de commerce en Ile-et-Vilaine. Les informations qui suivent sont diffusées uniquement à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité du journal.

26-10-2023 - Vendeur : SARL TRIKA - Acheteur : QFC

Activité : restauration rapide sur place et à emporter r. Adresse : 22 Rue de la Visitation 35000 RENNES FRANCE. Prix : 80 000.00 €. Oppositions : Election de domicile : DYADEIS NOTAIRES 6 Cours Raphaël Binet Cs 14351 35043 Rennes Cedex pour la validité et Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce

27-10-2023 - Vendeur : SRP - MADAME ALFRED - Acheteur : CONCEPT T

Activité : vente d'objet de décoration et de mobiliers neufs et d'occasions. Adresse : 57 Rue Ville Pèpin 35400 Saint-Malo FRANCE. Prix : 170 000.00 euros €. Oppositions : Election de domicile : Office Notarial 3 Rue Nicolas Bouvier 35400 Saint-Malo pour la validité et Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce.

20-10-2023 - Vendeur : Le Bienvenue - Acheteur : REDON CITY MARKET

Activité : un fonds de commerce et artisanal de boucherie, charcuterie, plats préparés à emporter, vente de volailles, alimentation, bar, snack. Adresse : 68 RUE SAINT MICHEL 35600 REDON France ; Prix : un fonds de commerce et artisanal de boucherie, charcuterie, plats préparés à emporter, vente de volailles, alimentation, bar, snack un fonds de commerce et artisanal de boucherie, charcuterie, plats préparés à emporter, vente de volailles, alimentation, bar, snack prix : 82 000.00 €. Oppositions : Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, auprès de la Selarl Cabinet Gaignard Avocat, avocat au barreau de Rennes, demeurant 4, rue du Pré Botté, 35000 Rennes, où domicile a été élu à cet effet.

27-10-2023 - Vendeur : ETABLISSEMENTS DEMEURE - Acheteur : SOLEIL NUTRITION

Activité : branche de fonds de commerce de fabrication, transformation et négoce (achat et vente en gros, demi-gros) d'aliments pour bétail de l'espèce ruminant (matières premières brutes ou élaborées, mash, aliments à base de tourteau de soja, colza, maïs, blé et autres céréales, produits nutritionnels, de diététique, d'hygiène et de valorisation des fourrages, etc). sis Rue du Gros Chêne Zone D'Activité 35750 IFFENDIC RANCE. Prix : 500 000.00 €. Oppositions : Election de domicile au fonds vendu pour la correspondance : GUEGUEN AVOCATS - Maître Laurent GABORIAU 100 Rue du Leinster Bp 34119 44241 la Chapelle-sur-Erdre Cedex Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce.

25-10-2023-Vendeur : BUTH SAMNANG - Acheteur : LA CANTINE DE SAM

Activité : un fonds artisanal et de commerce de «traiteur asiatique, spécialités à emporter » sis et exploité à titre ambulant sur les marchés de Acigné, Saint-Aubin-du-Cormier et La Chapelle-des-Fougeretz, sous l'enseigne «La Cantine de Sam FRANCE. Prix : 7 000.00 €. Oppositions : Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales au cabinet d'avocats Astre, représenté par Me Sophie Adjiman, sis 5, rue Louis -Jacques-Daguerre, immeuble Matière Grise, 35136 Saint-Jacques de la-Lande (adresse postale : 5, rue Louis-Jacques-Daguerre, immeuble Matière Grise, CS 50806, 35208 Rennes cedex 2).

Allo Débarras

MAISONS - APPARTEMENTS - BUREAUX
CAVES & GRENIERS
SUCCESIONS

Particuliers & Professionnels

06 89 86 80 33
extra.35@hotmail.fr



SUPER BIG DAYS



CITROËN



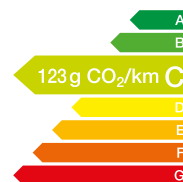
AUTOMOBILES CITROËN - RCS PARIS 442 050 199

**SUPER BIG OFFRES
SUR NOS VÉHICULES
EN STOCK**

de
500€
à
1500€

de remise supplémentaire pour
l'achat d'un véhicule Citroën neuf*

DU 4 AU 16 DÉCEMBRE SEULEMENT



Super big offres = Super grandes offres.

*500 € de remise, valable pour l'achat d'une C3 neuve en stock, 1500 € de remise valable pour l'achat d'un C5 Aircross PHEV neuf en stock du 04/12/23 au 16/12/23 et immatriculé avant le 31/12/23. Offre non cumulable réservée aux particuliers pour un usage privé, valable dans le réseau Citroën participant. Certaines options peuvent ne pas être disponibles.

CONSUMMATIONS MIXTES DE CITROËN C3 : WLTP DE 4,5 À 6,0 L/100 KM.

Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo. #SeDéplacerMoinsPolluer

7 JOURS

L'ÉCO DE LA BRETAGNE

À chacun sa formule :

42€^{TTC} : 6 mois
magazine + site internet

69€^{TTC} : 1 an
magazine + site internet

119€^{TTC} : 2 ans
magazine + site internet

Gagnez du temps !

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE SUR [7JOURS.FR](https://7jours.fr) →
Et recevez la newsletter chaque semaine



Abonnez-vous



COCERTO

Expertise comptable • audit • conseil

LE PARTENAIRE POUR TRANSFORMER

VOS DÉFIS D'ENTREPRISE EN OPPORTUNITÉS !

EXPERTISE COMPTABLE, JURIDIQUE, SOCIALE ET AUDIT :

À CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE DE VOTRE ENTREPRISE, COCERTO VOUS ORIENTE

ET VOUS APPORTE DES CONSEILS AVISÉS POUR MENER À BIEN VOS PROJETS.

VOTRE EXPERT DE PROXIMITÉ

www.cocerto.fr

Montaigu-Vendée • La Roche-sur-Yon • Les Sables d'Olonne • Luçon • Nantes • Châteaubriant
Clisson • Guérande • Saint-Nazaire • Cesson-Sévigné • Rennes • Bordeaux • Paillet • Paris